

Un portrait de la prévention du crime durable dans certaines collectivités canadiennes

Volume 1 : Rapport principal

Rapport préparé pour le groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur la
sécurité communautaire et la prévention du crime

par

Tullio Caputo
Katharine Kelly
Wanda Jamieson
Liz Hart

Centre d'études démographiques appliquées



Carleton
UNIVERSITY

Canada's Capital University



Public Safety and Emergency
Preparedness Canada

Sécurité publique et
Protection civile Canada

Canada

Copyright © 2004 par Carleton University.

ISBN: 0-7709-0479-3

Publié par :
Carleton University
Centre d'études démographiques appliquées
1125 Colonel By Drive
Loeb Building
Ottawa, Ontario, Canada
K1S 5B6

Avril, 2004

Ce rapport est aussi disponible sur le site Internet de la Stratégie nationale pour la prévention du crime à l'adresse :
www.prevention.gc.ca

La Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada est un partenaire de cette initiative.

Table des matières

Remerciements	i
Points saillants	ii
Introduction	ii
But de l'étude	ii
Collectivités étudiées	ii
La durabilité et la prévention du crime : notions élémentaires et solutions de rechange.....	ii
Les éléments communs de la durabilité dans les six collectivités	iii
Leçons apprises	vi
Conséquences de l'étude : nécessité d'établir un équilibre.....	viii
Introduction.....	1
Contexte.....	1
But de l'étude	2
Structure du présent rapport	2
Méthodologie.....	2
Aperçu.....	2
Aperçu des collectivités	4
Un aperçu de la durabilité : constatations et leçons apprises pouvant aider à la prévention du crime	5
La durabilité et la prévention du crime : notions élémentaires et solutions de rechange.....	5
Définitions multiples d'une collectivité	6
Questions et préoccupations dans une perspective communautaire de la prévention du crime	6
Concepts et termes clés.....	8
Études de cas de collectivités — leçons apprises	13
Aperçu.....	13
Définitions de « collectivité »	13
Engagement vis-à-vis de problèmes suscitant des préoccupations à l'échelle locale	13
Indications de durabilité	14
Renforcement des capacités communautaires	17
Rôle des ressources	23
Leçons apprises	25
Répercussions	27
Références.....	29

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les membres de la collectivité qui ont participé à cette étude en nous transmettant leurs idées et constatations au sujet de la durabilité de leurs activités de prévention du crime. Nous voulons remercier également les employés des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui ont aidé à identifier et sélectionner les collectivités à étudier et les personnes-ressources clés à interroger ainsi qu'à organiser les visites sur place dans les collectivités et à créer des groupes de discussion. Nous sommes reconnaissants envers Michel Vallée, qui a co-animé l'une de nos visites sur place, et envers Christian Caron, qui a enregistré le déroulement d'une de nos rencontres. Et finalement, nous tenons à remercier le Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur la sécurité communautaire et la prévention du crime de nous avoir demandé d'effectuer cette étude.

Tullio Caputo, Ph.D.
Katherine Kelly, Ph.D.
Wanda Jamieson, M.A.
Liz Hart, B.A.

POINTS SAILLANTS

Introduction

Cette partie du rapport contient les points saillants d'une étude de 2003 intitulée *Un portrait de la prévention du crime durable dans certaines collectivités canadiennes*, menée par Tullio Caputo, Katharine Kelly, Wanda Jamieson et Liz Hart au nom du Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur la sécurité communautaire et la prévention du crime¹.

Contexte

Différentes collectivités à travers le Canada ont adopté et institué, à différents degrés, des mesures communautaires de prévention du crime. Certaines collectivités appliquent la prévention du crime par le développement social depuis longtemps, tandis que de nombreuses autres commencent à peine à le faire. Pourquoi certaines collectivités ont-elles réussi à le faire alors que d'autres ont échoué? Comment celles qui ont persisté ont-elles maintenu leurs efforts? Que pouvons-nous apprendre de leurs « succès » et comment ces réussites peuvent-elles aider les autres?

But de l'étude

L'objectif principal de l'étude était d'explorer les leçons apprises de six collectivités qui se sont livrées à des activités de prévention du crime par le développement social pendant un certain temps et de relever les facteurs qui d'après les membres de ces collectivités ont contribué à leur durabilité.

Collectivités étudiées

Nous avons étudié six collectivités différentes situées à différents endroits au Canada, y compris :

- deux quartiers urbains;
- deux « collectivités d'intérêt » se trouvant dans des quartiers urbains;
- une série de collectivités rurales partageant un patrimoine culturel similaire et rapprochées les unes des autres, et
- une collectivité des Premières nations, située dans le Nord.²

La durabilité et la prévention du crime : notions élémentaires et solutions de rechange

En tant que concept, la notion de « durabilité » telle qu'elle est interprétée couramment désigne la manière dont les activités communautaires *persistent dans le temps*. Toutefois, un examen récent des ouvrages spécialisés sur la durabilité et sa pertinence dans le

¹ Cette étude a été effectuée par l'intermédiaire du Centre d'études démographiques appliquées de l'Université Carleton, à l'aide de fonds fournis par le Programme de partenariat en prévention du crime de la Stratégie nationale pour la prévention du crime. Il est possible de consulter le rapport complet à l'adresse www.prevention.gc.ca.

² Les collectivités ne sont pas désignées par leur nom dans le rapport.

contexte de la prévention du crime par le développement social suggère que la durabilité a un sens plus holistique et contextuel : la notion désigne la façon dont les activités communautaires *sont menées dans un tissu de relations sociales*³. Dans le contexte de la prévention du crime, le concept de la durabilité est lié intégralement aux questions de développement communautaire et englobe :

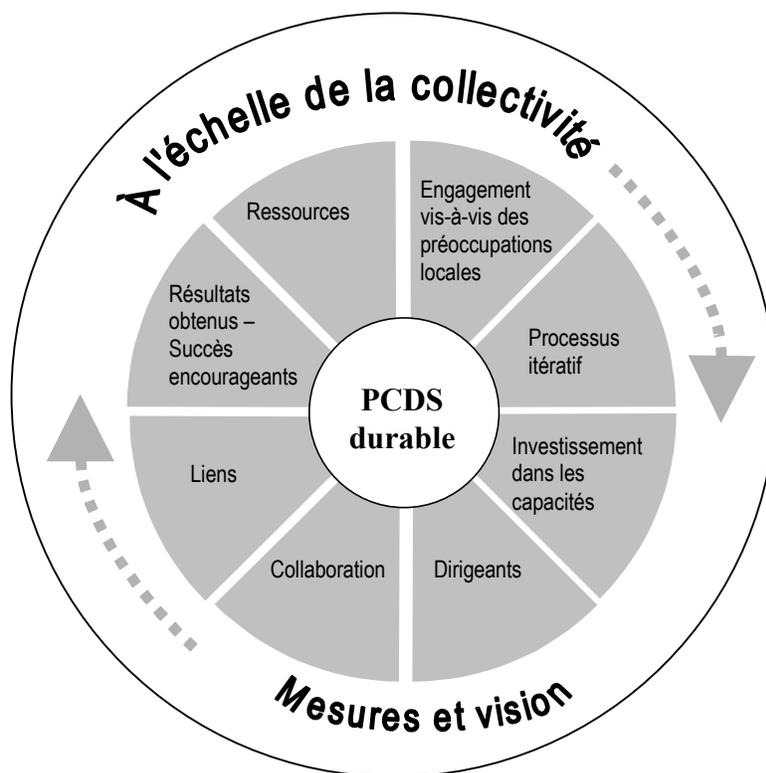
- la **capacité** des collectivités de relever leurs propres besoins et d'y répondre – y compris le lien entre cette capacité et la santé et le bien-être généraux des membres de la collectivité;
- les **liens réciproques** entre les problèmes de criminalité et d'autres facteurs sociaux comprenant, par exemple, les conditions sociales et économiques locales et les liens entre les groupes et les individus, ou comment les activités collectives tel que le bénévolat finissent par faire partie de la vie communautaire;
- le **processus** à travers lequel les préoccupations *privées* se traduisent en des *questions publiques à l'échelle de la collectivité*.

Les éléments communs de la durabilité dans les six collectivités

L'étude a examiné ce que signifie la durabilité « sur le terrain », c'est-à-dire dans des collectivités qui se livrent à des activités de prévention du crime. Il s'agissait d'une étude de nature exploratoire fondée sur un échantillonnage dirigé de collectivités reconnues pour avoir obtenu un certain succès dans la mise en œuvre d'initiatives communautaires durables de prévention du crime. Il s'agit d'un échantillon de petite taille, non représentatif de l'ensemble des collectivités canadiennes, mais il permet de mettre en relief des tendances et des thèmes importants liés à la durabilité d'initiatives communautaires.

Les éléments ayant contribué à la durabilité dans les six collectivités figurent dans le diagramme qui suit :

³ Tullio Caputo et Katherine Kelly, *Discussion Paper on the Sustainability of Social Development Activities in Canada: Some Implications For Crime Prevention* (Ottawa, préparé aux termes d'un contrat pour le Centre national de prévention du crime, ministère de la Justice du Canada, 2001).



Engagement vis-à-vis de questions suscitant des préoccupations à l'échelle locale :

Dans chaque collectivité, la première étape consistait à définir le ou les problèmes qui inquiétaient particulièrement la collectivité. Les membres de celle-ci se sont réunis – dans des cuisines, des écoles, des centres communautaires et d'autres endroits – pour faire connaître leurs préoccupations et partager leurs idées. Initialement, on s'est concentré sur un ou plusieurs des problèmes suivants ayant trait à la sécurité personnelle et dans la collectivité : violence et mauvais traitements, toxicomanie, conduite en état d'ébriété, intimidation ou troubles de l'ordre public. Souvent, des préoccupations au sujet d'enfants, d'adolescents et de familles étaient le point de ralliement.

L'engagement des membres de la collectivité concernant la nécessité d'intervenir au regard du ou des problèmes et les sujets de préoccupation eux-mêmes ont évolué avec le temps.

Processus itératif : Chaque collectivité a utilisé un processus itératif pour définir et articuler les problèmes et prendre des mesures à leur égard. Les membres de la collectivité ont exprimé leurs préoccupations, ont examiné des solutions possibles et ont décidé des mesures précises à prendre. Ils ont également exploré toutes les ressources potentielles, –humaines, financières et autres –, qui pourraient les aider à atteindre leurs objectifs (incluant, sans s'y limiter, les sources de fonds pour les projets). Chacune des collectivités a mis en œuvre une forme quelconque de consultation, de communication, de partage d'information ou de rétroaction communautaire continue. Dans certains cas, il s'agissait d'un processus informel (l'apprentissage se faisant en cours de route), alors que

dans d'autres cas, il était plus structuré (forums communautaires, p. ex.). Certaines collectivités ont utilisé des instruments précis, tels que la création de ressources, des ateliers, des enquêtes, des groupes de réflexion et la planification d'interventions. Dans chacun des cas, il y avait coordination. Puis, à mesure que les activités se déroulaient, typiquement, la nature des préoccupations a *changé* : plutôt que de s'intéresser à un seul problème, on a commencé à se pencher sur un éventail plus vaste de préoccupations. Si, par exemple, la première étape consistait à organiser un événement communautaire pour des jeunes gens, par la suite, on a commencé à s'intéresser aux besoins plus vastes nécessitant la création de programmes pour les jeunes dans la collectivité.

Investissement dans les capacités : Dès le départ, la mesure dans laquelle la collectivité était capable de s'occuper des sujets de préoccupation variait. Toutefois, chaque collectivité a entrepris des démarches pour améliorer ses capacités : elle l'a fait en approfondissant ses connaissances au sujet du ou des problèmes, en obtenant des ressources humaines devant jouer des rôles clés (c'est-à-dire un coordonnateur) ou en faisant la demande de fonds pour mettre sur pied un ou plusieurs projets précis.

Dirigeants : Dans chaque collectivité, les dirigeants ont joué un rôle crucial. Les dirigeants étaient des personnes ou, dans certains cas, des groupes de personnes qui connaissaient très bien la collectivité et ses préoccupations et qui avaient un lien personnel avec celle-ci. Dans chaque cas, l'efficacité de ces dirigeants était due à leur engagement, à la confiance qu'ils accordaient aux autres et à leur capacité de bâtir des alliances et des partenariats.

L'affirmation suivante a été entendue dans chaque collectivité : « Si ce n'était de [insérer le nom], cette initiative n'aurait jamais « démarré ».

Collaboration : Dans toutes les collectivités, pour assurer la collaboration nécessaire, il a fallu déployer de façon continue des efforts – souvent difficiles – afin de réunir des gens dans le but de les sensibiliser aux problèmes, de leur faire comprendre que ceux-ci les concernaient également et de prendre des mesures.

Au fil du temps, à mesure que les gens continuaient de collaborer, des relations se sont graduellement forgées. À mesure que les obstacles organisationnels ou les préoccupations concernant les « sphères de compétence » s'estompaient, la confiance et le respect mutuels grandissaient.

Liens : Les liens entre des particuliers et des groupes à l'intérieur d'une collectivité – ainsi qu'avec d'autres à l'extérieur de la collectivité – étaient très importants. Au sein des collectivités, ces liens horizontaux renforçaient la confiance, encourageaient les gens à proposer des idées et des solutions originales, encourageaient la mise en commun des connaissances, des compétences et de l'expertise et fournissaient des appuis. Les liens verticaux, particulièrement avec des représentants et des organismes gouvernementaux, ont également fourni d'importantes ressources et un soutien. Le leadership et l'engagement pris par la collectivité envers le problème ont contribué de façon essentielle à maintenir ces liens. Les mécanismes de liaison et de coordination (comités et coordonnateurs) ont également joué un rôle crucial.

Résultats obtenus — succès encourageants : Chaque collectivité a connu un succès ou obtenu des résultats tangibles tôt dans le processus, – rencontre communautaire qui s'était bien déroulée, camp ou événement couronné de succès –, ce qui a aidé à stimuler l'intérêt au sein de la collectivité et sa participation aux efforts déployés en réponse au(x) problème(s).

Ressources : Les collectivités ont utilisé toutes sortes de ressources en réponse aux préoccupations. Les gens étaient la principale force au cœur des efforts. Plus particulièrement, le fait d'avoir un coordonnateur s'est révélé indispensable. Toutefois, obtenir des fonds pour payer un poste de coordonnateur a été l'un des principaux défis auxquels les collectivités ont eu à faire face. Les ressources matérielles, – y compris le financement provenant de sources internes et externes, – étaient importantes. Le fait de disposer d'espace physique assurait la visibilité des groupes, leur donnait le sentiment d'avoir un endroit bien à eux, créait un sentiment d'appartenance et offrait aux membres de la collectivité un point de contact et un accès facile à ce qui était offert.

L'accès à des connaissances et idées au sujet des méthodes, outils et programmes innovateurs et efficaces qui pouvaient s'appliquer à leur situation était également très important.

Leçons apprises

Ces constatations ont fourni un certain nombre de leçons sur la façon dont on peut assurer la durabilité de la prévention du crime par le développement social :

1. Importance à l'échelle locale : Pour que les activités communautaires entreprises soient durables, il faut que les organismes et les groupes locaux identifient les besoins, les problèmes et les solutions qui sont importants à leurs yeux.

2. Liens locaux : Pour être durables, les mesures prises en réponse à des problèmes locaux doivent créer des liens entre des particuliers et des groupes qui partagent une préoccupation concernant un problème particulier. Ainsi, on peut transformer des préoccupations individuelles/privées en des questions publiques intéressant toute la collectivité.

3. Partage de la responsabilité à l'échelle locale : Les approches durables sont partagées : les problèmes, et leurs solutions, sont partagés par toute la collectivité, plutôt que par un groupe ou un particulier. Un solide leadership et une bonne coordination sont nécessaires à l'élaboration de solutions partagées.

4. Vision de la collectivité : Il est possible qu'une activité durable naisse de l'identification d'un seul problème, mais des besoins et des problèmes plus vastes se manifesteront au fil du temps. Cela signifie que les collectivités **qui désirent implanter des activités de prévention du crime durables** doivent élargir de façon permanente le champ de leurs préoccupations, – c'est-à-dire adopter une vision de l'orientation qu'elles souhaitent

suivre, – tout en menant à bien les projets et tout en s’attaquant aux problèmes particuliers, étape par étape.

5. Approche non hiérarchique, intégrée et tenant compte de la diversité : La probabilité que les mesures communautaires seront durables est plus élevée lorsque ces mesures reposent sur une approche non hiérarchique (ascendante), intégrée et tenant compte de la diversité. Cette approche contribue à la capacité des groupes de faire preuve de souplesse et de continuer à réagir au fil des ans aux exigences qui se présentent dans le contexte local.

6. Amélioration des capacités dans la collectivité : Pour assurer des initiatives durables, il faut améliorer la capacité des collectivités de cerner les problèmes et de mobiliser les ressources en réponse à ceux-ci. Il faut investir notamment dans les connaissances, la coordination et la mise en œuvre des projets

7. Coordination et communication : La coordination et la communication sont essentielles pour assurer la durabilité des mesures. Les coordonnateurs sont cruciaux parce qu’ils établissent des liens et assurent la communication entre les partenaires communautaires et créent des liens avec les gouvernements (municipaux, provinciaux, territoriaux et fédéral).

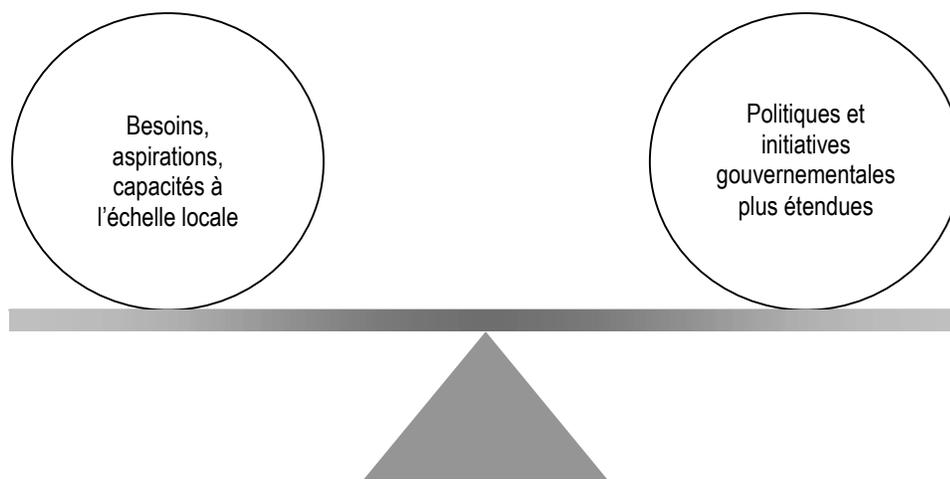
8. Liens au sein de la collectivité et au-delà : Les activités durables créent des relations au sein de la collectivité qui reposent sur la confiance, le respect mutuel, un intérêt partagé et un engagement à l’endroit du bien-être de la collectivité. Les liens avec d’autres en dehors de la collectivité peuvent fournir des ressources, comme un appui financier, des connaissances et un lien à des normes et valeurs plus vastes (p. ex., justice sociale, droits de la personne). Ces relations fournissent des avantages aux participants à la fois en tant qu’individus qui se préoccupent de leur collectivité et en leur qualité de professionnels œuvrant dans la collectivité.

9. Occasions de réussites qui surviennent tôt : La capacité et l’engagement sont renforcés par des succès qui surviennent rapidement. Les collectivités dont les capacités sont limitées au début peuvent exploiter ces succès pour créer l’impulsion nécessaire.

10. Financement des projets : Le financement des projets crée des occasions de réussites immédiates, ce qui encourage l’engagement et fournit l’impulsion nécessaire. Le financement des projets peut également aider à renforcer la capacité des collectivités dans des domaines particuliers. Toutefois, les fonds attribués aux projets n’assureront pas à eux seuls la durabilité des mesures; le financement doit être perçu comme un élément s’inscrivant dans une vision ou une initiative.

11. Ressources : Les mesures durables nécessitent certaines ressources financières, qui permettent d’établir l’infrastructure de base et d’appuyer les fonctions de coordination et de communication, y compris un poste de coordonnateur. Les contributions « en nature », surtout le bénévolat, ainsi que les dons faits par la collectivité aident à maintenir les mesures et donnent à la collectivité le sentiment que les mesures lui appartiennent.

Nécessité d'établir un équilibre



Conséquences de l'étude : nécessité d'établir un équilibre

La nécessité de mesures multidimensionnelles en réponse à des problèmes locaux crée un ensemble de défis complexes pour les décideurs à tous les niveaux. Plus particulièrement, il faut établir un juste équilibre entre :

- a) le renforcement de la capacité des collectivités de s'occuper de leurs besoins précis et
- b) la mise en œuvre de politiques et d'initiatives gouvernementales qui sont suffisamment étendues pour englober la grande diversité des collectivités canadiennes, tout en étant suffisamment spécifiques pour aider réellement à réduire la criminalité.

Les mesures qui pourraient aider à établir un juste équilibre dans le domaine de la prévention du crime durable incluent les suivantes.

- Dialogue continu avec les collectivités pour cerner les problèmes, fixer les priorités et élaborer des approches et des solutions;
- Adoption d'une approche proactive et intégrée en matière d'élaboration des politiques, plutôt qu'une approche « cloisonnée »;
- Mécanismes de communication et de coordination qui facilitent l'adoption d'approches intégrées;
- Création de liens et de partenariats pratiques qui favorisent et maintiennent les activités;
- Échange d'information et élaboration de connaissances au sujet des approches, des outils et des programmes efficaces;
- Investissement dans les capacités communautaires, particulièrement dans les domaines comme le leadership et le développement des ressources humaines;
- Reconnaissance de la *valeur ajoutée* qu'apporte le secteur du bénévolat et de l'*utilité* de prévoir des occasions qui exploitent cette force.

En ce qui concerne l'investissement, on a constaté dans le cadre de la présente étude que l'attribution de fonds pour des projets contribue à la souplesse et à l'innovation à l'échelle locale mais qu'à elle seule cette mesure ne suffit pas pour assurer la durabilité des activités. L'attribution de fonds pour créer l'infrastructure nécessaire, l'établissement de stratégies de financement pluriannuel et la diversification des sources de financement constituent des exemples de mesures qui pourraient assurer une certaine stabilité et le maintien d'une capacité de planification à long terme au niveau communautaire. Une plus grande harmonisation des processus de financement dans le cadre de différentes initiatives contribuerait également à la durabilité en rationalisant les mécanismes utilisés et les efforts déployés par les collectivités pour obtenir des fonds. Il s'agit de défis considérables qui nécessitent une coordination et une coopération entre les partenaires subventionnaires et les intervenants qui participent à des initiatives au niveau communautaire. En réalité, ces défis sont similaires à un grand nombre de défis auxquels font face les collectivités pour assurer la durabilité de leurs efforts à l'échelle locale.

INTRODUCTION

Contexte

Les décideurs et les intervenants dans le domaine de la prévention du crime sont toujours à la recherche de méthodes efficaces qui leur permettraient de maintenir les mesures communautaires de prévention du crime mises en œuvre. Nous avons effectué cette étude pour savoir comment des collectivités qui ont entrepris des activités de prévention du crime pendant une certaine période en assurent la durabilité. Notre but était de mieux comprendre les éléments ou pratiques qu'elles ont créés qui pourraient aider les décideurs et les intervenants à appuyer des mesures de prévention du crime durable dans d'autres collectivités.

La présente étude a commencé en 2001, quand le Groupe de travail fédéral-territorial-provincial sur la sécurité communautaire et la prévention du crime a commandé l'élaboration d'un document de travail sur le concept de la durabilité, intitulé *Discussion Paper on the Sustainability of Social Development Activities in Canada: Some Implications for Crime Prevention*⁴. Dans ce document de travail, nous avons exploré comment les leçons tirées des recherches sur la durabilité dans les domaines de l'environnement, de l'économie et de la justice sociale peuvent aider à élaborer des politiques et pratiques en matière de prévention du crime. Nous avons constaté que les ouvrages spécialisés sur la durabilité fournissent un cadre global et multidimensionnel permettant de conceptualiser des sujets de préoccupation comme la santé, l'éducation et la criminalité. Ils fournissent également un ensemble correspondant de critères qui peuvent servir à établir des pratiques. La prévention du crime par le développement social (PCDS) va dans le sens de la philosophie holistique qui sous-tend le développement durable, puisqu'elle reconnaît les liens qui existent entre l'activité criminelle, la pauvreté, le chômage, la sécurité ainsi que la santé et le bien-être en général des membres de la collectivité. La PCDS est également conforme à la notion du développement durable selon laquelle les collectivités mieux nanties sont davantage en mesure de mobiliser les ressources nécessaires et, par conséquent, plus aptes à créer et à maintenir des environnements plus sains et plus sûrs pour leurs habitants.

Différentes collectivités à travers le Canada ont adopté et institué, à différents degrés, des mesures communautaires de prévention du crime. Certaines collectivités appliquent la prévention du crime par le développement social depuis longtemps, tandis que de nombreuses autres commencent à peine à le faire. Le Groupe de travail fédéral-territorial-provincial sur la sécurité communautaire et la prévention du crime s'est dit intéressé à en apprendre davantage sur la durabilité telle qu'elle est perçue et vécue « sur le terrain ». Pourquoi certaines collectivités ont-elles réussi à le faire alors que d'autres ont échoué? Comment ont-elles maintenu leurs efforts? Que pouvons-nous apprendre de leurs « succès » et comment ces réussites peuvent-elles aider les autres?

⁴ Caputo, Tullio et Kelly, Katherine. *Discussion Paper on the Sustainability of Social Development Activities in Canada: Some Implications For Crime Prevention* (Ottawa, préparé aux termes d'un contrat pour le Centre national de prévention du crime, ministère de la Justice du Canada, 2001).

But de l'étude

L'objectif principal de l'étude était d'explorer les leçons apprises de six collectivités qui se sont livrées à des activités de prévention du crime pendant un certain temps et de relever les facteurs qui d'après les membres de ces collectivités ont contribué à leur durabilité. Nous avons décidé d'explorer les tendances locales au chapitre de la prévention du crime durable et le contexte de cette activité, de repérer les éléments communs des mesures durables prises aux différents endroits et d'examiner l'incidence que pourraient avoir nos constatations sur les politiques et interventions futures.

Structure du présent rapport

Ce volume du rapport inclut :

- un aperçu de la méthodologie;
- une synthèse des constatations clés;
- un résumé et une description des conclusions pratiques pouvant être appliquées de façon générale pour favoriser la mise en œuvre d'activités durables de prévention du crime dans des collectivités à travers le Canada (y compris des conclusions sur la façon dont les bailleurs de fonds pourraient définir les facteurs clés qui devraient être présents ou encouragés dans les collectivités pour favoriser la prévention du crime durable).

Le volume deux du rapport (Profils des collectivités) contient les études de cas.

MÉTHODOLOGIE

Aperçu

L'étude est fondée sur un échantillon intentionnel de six collectivités canadiennes qui, par l'entremise d'un processus de sélection par degrés, ont été repérées comme ayant des activités durables de prévention du crime. Nous avons sélectionné les collectivités de la manière suivante :

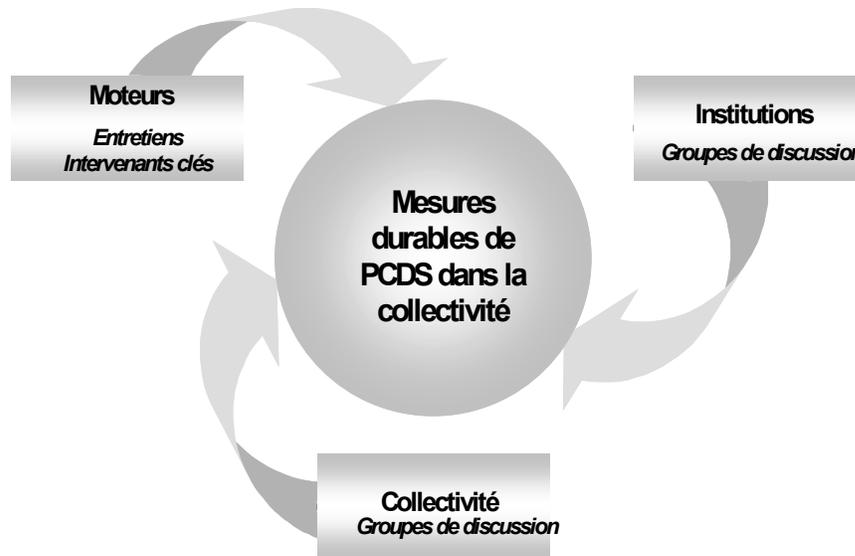
Formulation de critères de sélection : Nous avons examiné les résultats de l'examen des ouvrages spécialisés décrits dans le document de travail mentionné plus haut et avons consulté des représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux œuvrant dans le domaine de la prévention du crime pour définir les critères de sélection pertinents dans le cadre de l'étude. Nous avons convenu de sélectionner des collectivités qui étaient perçues comme s'étant concentrées principalement sur la mise en œuvre d'activités de prévention du crime axées sur le développement social qui :

avaient persisté et qui n'étaient pas articulées principalement autour de projets, c'est-à-dire des collectivités qui assumaient la responsabilité de la prévention du crime et qui y participaient.

Application des critères de sélection : Nous avons consulté des représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux dans le domaine de la prévention du crime pour obtenir leurs suggestions (fondées sur les critères de sélection). Initialement, vingt collectivités ont été choisies. À partir de cette liste, nous avons établi une liste plus courte de huit collectivités aux contextes divers (rural, éloigné et urbain) dont nous pourrions éventuellement tirer des conclusions variées. Au départ, nous avons sélectionné cinq collectivités. Durant le projet, une collectivité a été substituée à une autre et ensuite un endroit additionnel a été ajouté à la liste pour que nous disposions d'un tableau plus complet.

Collecte des données : La collecte des données se composait d'un certain nombre d'activités.

- Examen de l'information sur les profils communautaires de Statistique Canada
- Examen de l'information disponible sur le financement de projets dans les collectivités
- Entretiens et correspondance avec des personnes-ressources clés — des représentants nationaux, régionaux et provinciaux du domaine de la prévention du crime et des représentants communautaires (les « moteurs » des activités)
- Des visites sur place y compris des entretiens clés et l'organisation de groupes de discussion formés d'intervenants institutionnels et communautaires et, lorsque c'était possible, des discussions avec les participants aux activités de prévention du crime et avec les personnes bénéficiant de celles-ci.



Durant les visites sur place, on s'est concentré sur les questions suivantes.

- *Quelle* est la nature des activités que les collectivités essaient de maintenir?
- *Comment* chaque collectivité identifiée a-t-elle réussi à mettre en œuvre des activités durables qui contribuent à la prévention du crime?
- *Quelle* est la nature de l'activité durable que les collectivités entreprennent?

- *Quel* est le rôle des projets dans le cadre des efforts de création d'activités durables?
- *Quels* secteurs et organisations (groupes) sont impliqués dans ces efforts?
- *Quelle* est la nature des partenariats conclus dans les collectivités qui ont créé des activités durables?
- *Comment* les objectifs et priorités des interventions communautaires sont-ils définis?
- *Quelles* sont les ressources matérielles et humaines requises pour créer des activités durables de prévention du crime dans la collectivité?

APERÇU DES COLLECTIVITÉS

Nous avons étudié six collectivités différentes un peu partout au Canada. Nous avons convenu au début de l'étude de ne pas identifier ces collectivités en précisant leur nom dans notre rapport. Nous avons utilisé de simples descripteurs pour les désigner – les collectivités A à F. Les populations, les contextes et la géographie de ces collectivités varient. Des six collectivités étudiées, deux se trouvaient dans des quartiers urbains, deux étaient en fait des « collectivités d'intérêt » vivant dans des quartiers urbains, une était constituée d'une série de collectivités rurales partageant un patrimoine culturel similaire et à proximité les unes des autres, et la sixième était en fait une collectivité autochtone du Nord.

Collectivité A – Quartier à forte densité dans un important centre urbain.

Collectivité B – Région rurale englobant 15 petites collectivités.

Collectivité C – Collectivité des Premières nations du Nord.

Collectivité D – « Collectivité d'intérêt » dans une ville portuaire de taille moyenne.

Collectivité E – « Collectivité d'intérêt » dans une ville de taille moyenne.

Collectivité F – Collectivité de logements sociaux dans une ville éloignée de taille moyenne.

Le volume deux (Profils des collectivités) contient les études de cas.

UN APERÇU DE LA DURABILITÉ : CONSTATATIONS ET LEÇONS APPRISSES POUVANT AIDER À LA PRÉVENTION DU CRIME

La durabilité et la prévention du crime : notions élémentaires et solutions de rechange

Depuis une décennie, les décideurs, les intervenants et les chercheurs s'intéressent de plus en plus à la question de la durabilité. Leur compréhension de la durabilité a évolué au-delà de la simple notion de continuité dans le temps à une approche conceptuelle sophistiquée qui intègre les activités communautaires au tissu des relations sociales environnantes. Cette approche reconnaît que les initiatives peuvent uniquement être durables si elles sont appréciées de la collectivité où elles sont mises en œuvre et si l'on reconnaît comment les interventions dans un secteur particulier (p. ex. dans l'économie) ont des retentissements dans tous les autres secteurs d'une collectivité. L'ancienne définition, plus limitée, de la durabilité désignait une approche qui mettait l'accent sur des projets individuels dans le contexte des initiatives communautaires. Dans ce contexte, la durabilité consiste à assurer le financement continu des projets et d'autres activités communautaires. Or, les recherches effectuées dans ce domaine laissent supposer que les initiatives qui dépendent trop de fonds attribués à des projets ne sont généralement pas durables. Il s'agit typiquement d'efforts limités dans le temps et liés à la durée d'un projet donné. Ces activités sont abandonnées une fois que les fonds sont épuisés. Par ailleurs, les fonds attribués aux projets peuvent améliorer une capacité singulière (p. ex., une connaissance ou compétence individuelle) mais en soi ne se traduisent généralement pas par une amélioration des capacités ou par une augmentation des ressources dans la collectivité.

L'approche de rechange décrite ici repose sur une compréhension de la durabilité issue des ouvrages spécialisés sur le développement durable⁵. Cette compréhension est reliée à un ensemble de préoccupations philosophiques et pratiques plus vastes. Elle repose en premier lieu sur la prémisse que si l'on veut qu'une initiative soit durable, elle doit être suffisamment utile aux yeux des personnes concernées pour les encourager à maintenir leur engagement à son égard. Une telle approche va au-delà d'une perception limitée de la durabilité dans le temps et soulève des préoccupations concernant l'équité, la justice sociale et l'incidence des activités humaines à la fois sur l'environnement social et l'environnement physique. Elle fournit une compréhension nuancée des liens entre les politiques sociales et les pratiques sociales, telles qu'elles sont appliquées dans différents contextes (social, économique et environnemental). Elle encourage une analyse holistique et multidimensionnelle et fournit un cadre conceptuel pour l'évaluation des questions sociales (à savoir la santé, l'éducation et la criminalité) et l'intervention sociale.

⁵ Lorsque le terme « durabilité » est utilisé dans le présent document, il s'agit d'un concept élaboré à partir du modèle de développement durable. Voir Caputo, Tullio et Kelly, Katherine. *Discussion Paper on the Sustainability of Social Development Activities in Canada: Some Implications For Crime Prevention* (Ottawa, préparé aux termes d'un contrat pour le Centre national de prévention du crime, ministère de la Justice du Canada, 2001).

Les ouvrages sur le développement durable nous permettent également de mieux comprendre le fonctionnement d'une conceptualisation plus élargie de la durabilité. Par exemple, une telle conceptualisation est nécessairement non hiérarchique (durabilité assurée aux échelons inférieurs de la structure), elle est intégrée et tient compte de la diversité. Des processus non hiérarchiques sont essentiels pour que les activités proposées et les préoccupations soient valables du point de vue de la collectivité locale. La connaissance intime qu'ont les membres de la collectivité de la situation locale contribue à l'intégration. Cette connaissance est essentielle à la création de liens internes et externes qui sont nécessaires pour que les activités puissent être entreprises. Finalement, les questions de diversité de la collectivité ne sont pas faciles à cerner par des personnes de l'extérieur. Les membres de la collectivité locale sont conscients des questions de diversité et des autres préoccupations qui peuvent nuire au succès de toute activité communautaire.

Définitions multiples d'une collectivité

Les définitions de la collectivité utilisées dans le cadre d'une telle conceptualisation sont souples et reflètent les caractéristiques du contexte local. Ainsi, une collectivité peut correspondre à une réalité géographique ou être définie par des besoins particuliers. La collectivité peut inclure non seulement des citoyens mais également des organisations gouvernementales et non gouvernementales locales. Par ailleurs, une approche de développement durable vise à faire comprendre ce que les collectivités locales souhaitent créer de façon durable et pourquoi. En mettant ainsi l'accent sur la collectivité locale, on reconnaît le rôle que jouent le processus décisionnel local, le renforcement des capacités de la collectivité et la mobilisation des ressources communautaires en tant que processus cruciaux contribuant à la durabilité des activités communautaires. On reconnaît aussi la nécessité de forger et de maintenir des liens parmi les participants, puisque ces liens sont à la base de la perception partagée de l'utilité de l'initiative et de l'intervention commune⁶.

Questions et préoccupations dans une perspective communautaire de la prévention du crime

L'application de cette conceptualisation élargie à la durabilité de la prévention de la criminalité dans la collectivité soulève un certain nombre de questions et de préoccupations. Dans de nombreuses initiatives communautaires de prévention du crime, on tend à se concentrer sur la mise en œuvre de projets. Cette approche porte uniquement sur un aspect de la durabilité, à savoir le succès des personnes concernées à obtenir les ressources financières, matérielles et humaines qui leur permettront de poursuivre leurs activités. On tend à mettre l'accent sur l'élaboration de propositions, et sur l'obtention des fonds. Or, cette vision limitée va à l'encontre des objectifs plus vastes liés au développement durable.

Pour rendre entièrement opérationnelle une approche durable, il faut répondre à un certain nombre de questions, notamment : comment les problèmes communautaires (y compris

⁶ Hodge, T. « Toward A Conceptual Framework For Assessing Progress Toward Sustainability », *Social Indicators Research* 40 (1997): 5-98.

les questions de prévention du crime) sont-ils définis et portés à l'attention des membres de la collectivité? Comment prend-on les décisions concernant la mobilisation des ressources communautaires? Qui participe à la prise de ces décisions à l'échelle communautaire? Des questions de cet ordre vont droit au cœur de l'activité communautaire. Elles mettent en lumière la capacité des collectivités de définir leurs propres besoins et préoccupations.

Ces questions et les questions connexes concernant la durabilité des activités communautaires de prévention du crime s'inscrivent dans une conceptualisation plus étendue de la durabilité. Elles nous encouragent à examiner le lien qui existe entre l'activité criminelle et des problèmes comme la pauvreté, le chômage et la santé et le bien-être globaux des personnes qui habitent dans une collectivité. Elles nous font comprendre comment nous pouvons mieux combattre des problèmes sociaux comme la criminalité en examinant les liens qui existent entre ces problèmes et d'autres facteurs sociaux. Et ce qui est plus important, cette approche est conforme à la philosophie de la « prévention du crime par le développement social ».

De plus, une conceptualisation plus étendue de la durabilité souligne la nécessité de comprendre les activités communautaires dans leurs contextes sociaux. Elle tient compte des processus sociaux fondamentaux qui expliquent comment des pratiques sociales particulières sont transformées en des normes sociales tenues pour acquises, ou « traditions populaires » d'une collectivité. Par exemple, dans certaines collectivités, le bénévolat et l'existence d'un esprit de coopération entre voisins est un comportement normal auquel on s'attend. Dans d'autres collectivités, cela n'est pas le cas. Une conceptualisation élargie de la durabilité prête attention à la façon dont une action collective telle que le bénévolat commence à faire partie de la routine et est tenue pour acquise dans une collectivité. Elle tient compte à la fois des mécanismes évidents et plus subtils qui existent à l'échelle communautaire et qui influencent la façon dont les collectivités répondent aux préoccupations collectives.

L'expérience qu'ont les collectivités à travers le Canada en ce qui concerne les questions de prévention du crime est similaire à bien des égards. Par exemple, les problèmes se manifestent souvent dans les collectivités lorsqu'un besoin fondamental n'est pas satisfait ou que les mesures prévues sont insuffisantes, ou encore lorsqu'une situation de crise survient. Une telle situation amène certains particuliers ou groupes à se réunir pour en discuter et pour essayer de répondre aux besoins existants. Il apparaît clairement des ouvrages spécialisés que ce processus est courant. Il est également évident que la plupart des collectivités possèdent certaines capacités pour répondre à leurs besoins. Cela se reflète à la fois dans les structures institutionnelles officielles en place (comme les gouvernements municipaux, les organisations non gouvernementales et le secteur du bénévolat, etc.) et dans les mécanismes moins officiels utilisés par les citoyens pour satisfaire à des besoins locaux (groupes communautaires). Ce qui n'est pas aussi apparent, cependant, c'est la façon dont ces processus se transforment en activités communautaires durables. Ainsi, il existe dans de nombreuses collectivités des groupes qui peuvent cerner un problème ou une préoccupation. Ces groupes peuvent même mettre au point des mesures en réponse au besoin perçu. Toutefois, peu d'efforts de ce genre s'avèrent durables. Un nombre encore plus restreint sont intégrés aux pratiques

normales de la collectivité plus vaste. Cela laisse supposer qu'alors que l'identification des besoins et les capacités locales est chose courante, l'intervention communautaire durable ne l'est pas. De nombreux groupes et particuliers ont de la difficulté à traduire leurs préoccupations personnelles en des questions publiques dont il faut s'occuper à l'échelle de la collectivité.

À bien des égards, la transformation des questions privées en des préoccupations publiques illustre les processus centraux qui sous-tendent la durabilité des activités communautaires. Les processus communautaires qui facilitent l'identification des besoins locaux et la mobilisation de la collectivité sont des facteurs clés dans l'équation de la durabilité. Une fois que ces processus sont mis en branle autour d'une question particulière, ils doivent s'intégrer profondément dans le tissu social du groupe pour être durables. Lorsque cela se produit, un changement peut survenir dans le comportement habituel des personnes touchées. En bref, ces processus reflètent la manière dont des questions précises se transforment en préoccupations de la collectivité qui sont suffisamment importantes et valables pour justifier un changement dans les tendances comportementales de celle-ci. Dans un sens très réel, le point culminant est atteint lorsque la collectivité réalise qu'elle a le potentiel de définir ses propres besoins et d'y satisfaire. La compréhension de ces processus nous permet de mieux comprendre ce qui rend une activité communautaire durable.

On peut poser une série similaire de questions concernant la notion du développement social. Par exemple, en quoi le développement social diffère-t-il du développement communautaire? Comment les activités de développement social sont-elles reliées à la prévention du crime? Peut-on faire une distinction claire et nette entre les activités de développement social plus générales et celles ayant trait spécifiquement à la prévention du crime? Il y a des différences considérables entre les utilisations courantes de ces termes clés et leur inclusion dans un cadre théorique plus vaste.

Concepts et termes clés

Les concepts clés qui sous-tendent ce processus sont décrits dans les ouvrages spécialisés. Ils incluent la collectivité, les mesures communautaires, les capacités communautaires, l'amélioration de ces capacités et le développement social. Un certain nombre de questions liées à ces concepts sont importantes dans le contexte de la présente analyse. Par exemple, la signification attribuée au terme « collectivité » a d'importantes ramifications. Ce terme désigne-t-il un secteur géographique ou une « collectivité d'intérêt »? Quelles sont les conséquences de l'utilisation de différentes définitions de la notion de collectivité? De même, il faut préciser ce que l'on entend par la notion d'« amélioration des capacités communautaires ». Comment, par exemple, l'idée d'une « amélioration des capacités » est-elle reliée aux différentes notions de collectivité? Que signifie le fait de qualifier une mesure comme étant « communautaire »? Une activité est-elle « communautaire » si elle est assurée par les employés rémunérés d'un organisme gouvernemental ou non gouvernemental? Est-ce que des membres de la collectivité doivent absolument participer à une activité avant qu'elle puisse être définie comme « communautaire »?

Le lecteur trouvera des définitions de certains de ces termes et concepts clés ci-dessous. Ces concepts sont utilisés dans les descriptions des mesures de la durabilité et des processus qui aident à rendre une activité durable que l'on trouve dans les ouvrages spécialisés.

Le concept de la durabilité lui-même a évolué depuis qu'il a vu le jour dans le contexte du développement durable. Aujourd'hui, il correspond à une approche philosophique du changement social qui vise à obtenir une variété de résultats positifs. Comme Passerini le note,

[Traduction]

Le terme « durabilité » sert à définir une grande variété de problèmes sociaux allant du trafic de la drogue aux déchets toxiques en passant par la criminalité. Le secteur industriel et les entreprises ont élaboré des documents et créé des organisations qui affirment que leurs actions sont durables. De nombreuses organisations communautaires définissent les problèmes environnementaux et de justice sociale comme des problèmes de durabilité⁷.

... essentiellement, le développement durable met l'accent sur les facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui contribuent à créer et à maintenir une bonne **qualité de vie**. Voici certains de ces facteurs :

- *facteurs sociaux* — santé, logement, éducation, prévention du crime, démocratie et loisirs;
- *facteurs économiques* — emploi, rémunération et conditions de travail, investissement, commerce, innovation et pratiques commerciales;
- *facteurs environnementaux* — qualité de l'air, de l'eau et du sol, protection des habitats de la faune et utilisation et réutilisation efficaces des ressources naturelles et de l'énergie [les italiques ont été ajoutés]⁸.

Dans son sens le plus large, la durabilité désigne la capacité de maintenir un ensemble particulier de pratiques et d'activités dans des conditions humaines et matérielles particulières. Dans le contexte du développement durable, la durabilité est un concept global qui ne met pas l'accent sur une activité ou pratique en particulier, mais qui vise à mettre en application une approche holistique, intégrative et non hiérarchique. Dans la pratique, elle sert souvent à intégrer l'identification des problèmes, la mise au point de solutions et la mobilisation des ressources communautaires requises pour mettre en œuvre les mesures prévues.

⁷ Passerini, Eve. « Sociology and Sustainability », *The American Sociologist*, automne 1998, 60-69, 61.

⁸ www.sustainability.org.uk/info/policyguidance/susnut.html, p.2

Qu'est-ce qui constitue une collectivité? Lacy soutient que, dans le cadre du développement communautaire :

[Traduction]

... un groupe est une collectivité dans la mesure où il englobe un vaste éventail d'activités et d'intérêts et dans la mesure où la participation est généralisée plutôt que limitée aux intérêts ou activités de segments précis⁹.

Selon cette définition de la collectivité, les gens (résidents, membres de collectivités d'intérêt particulières) sont essentiels au développement communautaire. Toutefois, les intervenants communautaires ne sont pas uniquement des citoyens individuels qui conjuguent leurs efforts pour atteindre un objectif souhaité. Ces intervenants peuvent inclure également des organisations non gouvernementales (ONG) se trouvant dans le secteur, des entreprises locales et des paliers gouvernementaux locaux, régionaux et national — qui représentent la dimension structurelle de la collectivité et des activités communautaires¹⁰. La structure inclut notamment des liens horizontaux au sein d'une collectivité qui fournissent des appuis comme des espaces organisés où peut se faire l'interaction et créent des réseaux permettant d'échanger des renseignements. Les liens horizontaux mettent en évidence les partenariats conclus au sein des collectivités, notamment entre les citoyens, les ONG et le monde des affaires. Il s'agit de l'infrastructure requise pour mener des activités communautaires durables. De plus, cette structure comporte des liens verticaux. Il s'agit des liens entre le niveau local, d'un côté, et le niveau national, de l'autre. Ces liens verticaux fournissent également une tribune où les divers paliers gouvernementaux peuvent se rencontrer pour négocier les rôles et les responsabilités. Ils constituent des mécanismes permettant de faire en sorte que les mesures prises à l'échelle locale répondent aux normes nationales pour des aspects comme les droits de la personne¹¹ et de déterminer quelles interventions sont possibles et qui s'en chargera¹². Les deux composantes (liens horizontaux et liens verticaux) sont essentielles à la mise en place de mesures durables en réponse à des questions communautaires.

⁹ Lacy, William B. « Empowering Communities through Public Work, Science and Local Food Systems: Revisiting Democracy and Globalization », *Rural Sociology* 65, 1 (2000), 3-26.

¹⁰ Crawford, Adam. *Crime Prevention and Community Safety: Politics, Policies and Practices*, Edinburgh: Addison Wesley Longman Limited, 1998.

Crawford, Adam et Jones, Matthew. « Inter-agency Co-operation and Community-Based Crime Prevention », *British Journal of Criminology*: 35,1 (1995), 17-33.

¹¹ Bhattacharyya, Jnanabrata. « Solidarity and Agency: Rethinking Community Development », *Human organisation* 54, 1 (1995), 60-69.

¹² Joseph, Mark et Ogletree, Renae. « Community Organizing and Comprehensive Community Initiatives », *Journal of Sociology and Social Welfare*, 71-79.

Stone, Clarence N. « Poverty and the Continuing Campaign for Urban Social Reform », *Urban Affairs Review* 34,6 (1999), 843-856.

La capacité communautaire est définie comme :

... les caractéristiques des collectivités qui influent sur leur aptitude à cerner les problèmes sociaux, à mobiliser les ressources nécessaires et à prendre les mesures requises¹³.

La capacité communautaire est la capacité des collectivités de reconnaître les besoins et d'intervenir en réponse à ceux-ci en mobilisant les ressources humaines, économiques, sociales et publiques nécessaires. Le but du renforcement de la capacité communautaire est :

[Traduction]

... de favoriser les conditions qui renforcent les caractéristiques des collectivités, qui leur permettent de planifier, de développer, de mettre en œuvre et de maintenir des programmes communautaires efficaces¹⁴.

Une approche citée fréquemment dans le contexte de la capacité communautaire tient compte des moyens dont dispose une collectivité et de l'absence de tels moyens¹⁵. En ce qui concerne les moyens, la capacité d'une collectivité d'assurer le développement social dépendra de l'existence d'installations, telle qu'une infrastructure, et de la disponibilité de ressources humaines, y compris de personnes, de groupes et d'organisations. Lorsqu'on renforce la capacité communautaire, on comble les lacunes au chapitre des ressources et on met l'accent sur les techniques de mobilisation de ces ressources (p. ex., leadership, force organisationnelle et volonté sociale et politique).

Il est important de garder à l'esprit que le renforcement des capacités n'est PAS synonyme de développement communautaire. Le renforcement de la capacité communautaire prépare le terrain pour les activités durables mais requiert la mobilisation des ressources de la collectivité. En bref, la capacité communautaire doit être réalisée par son application à une question ou à des questions particulières.

Lorsqu'on se concentre sur le renforcement de la capacité communautaire, il est facile d'adopter une approche consistant à mettre sur pied des projets pour résoudre les problèmes. Mais, comme les premières approches économiques du développement l'ont montré, une telle approche ne tient pas compte de la complexité de l'écosystème humain. Dans une perspective plus holistique, les ressources sont reconnues comme nécessaires mais PAS suffisantes pour assurer le développement. Le défi auquel font face de nombreuses collectivités est de transformer les ressources communautaires (capacités communautaires) en des mesures durables répondant aux besoins communautaires sans adopter une orientation fragmentée consistant à mettre en œuvre une succession de

¹³ Poole, Dennis L. « Building Community Capacity to Promote Social and Public Health: Challenges for Universities », *Health and Social Welfare*. 22, 3 (1997), 163-170, 163.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Voir par exemple : McKnight, J. et Kretzmann, J. *Mapping Community Capacity*, Evanston Illinois: Center for Urban and Policy Research, North Western University, 1990.

Kretzmann, J. et McKnight, J. *Building Communities from the Inside Out: A Path Toward Finding and Mobilizing a Community's Assets*, Evanston Illinois: Center for Urban and Policy Research, North Western University, 1995.

projets individuels. Toutefois, les projets ont un rôle à jouer dans le cadre du renforcement de la capacité communautaire, comme l'illustre la citation que voici :

[Traduction]

Le renforcement de la capacité communautaire est un processus de gestion du changement qui permet aux résidents de diriger le changement plutôt que d'être submergés par lui. Il permet la conception et la mise en œuvre de projets communautaires sur lesquels on s'est entendu, encourage l'acquisition de nouvelles compétences et aide à obtenir d'autres ressources pour atteindre des objectifs communautaires. Il consiste à bâtir et à renforcer les relations entre des personnes, associations, institutions et entreprises. Les ressources communautaires sont identifiées et mobilisées pour arriver à une vision commune. Puis, la collectivité définit les projets et les mesures nécessaires pour appliquer cette vision et il en résulte une augmentation de sa capacité de gérer et de mettre en œuvre des changements¹⁶.

Comme cette citation le montre, les projets ne représentent qu'une seule composante de l'objectif plus global du renforcement de la capacité communautaire, c'est-à-dire le développement des collectivités. Donc, en incluant le renforcement de la capacité communautaire dans le contexte plus vaste du développement communautaire, on peut éviter d'adopter une orientation étroite mettant l'accent exclusivement sur des projets.

Comment peut-on assurer la durabilité du développement social lorsque la question sur laquelle on se concentre est la prévention du crime? Comme nous l'avons noté plus haut, la prévention du crime par le développement social repose sur la supposition que le développement social a une valeur intrinsèque. On suppose que des collectivités plus développées (qui disposent de plus de ressources à la fois matérielles et humaines) et les collectivités ayant de meilleures capacités (c'est-à-dire qui sont mieux en mesure de mobiliser leurs ressources en réponse à des besoins locaux) sont plus saines et sont des endroits plus sûrs pour leurs habitants. Les leçons apprises au cours des cinquante dernières années dans le cadre de la recherche sur la durabilité militent en faveur d'une approche de la prévention du crime axée sur le développement social. Toutefois, une telle approche doit inclure une interprétation philosophique de la durabilité et doit tenir compte des trois grandes questions qui suivent.

1. S'agit-il d'une approche mettant l'accent sur des projets (non durable) ou d'une philosophie concernant les mesures à prendre (durable)?
2. S'agit-il d'une approche *descendante* et intégrée verticalement (non durable) ou d'une approche *ascendante* et intégrée horizontalement (durable) comportant des liens verticaux?

¹⁶ www.nre.vic.gov.au/web/root/domino/cm_da/nre - "Frequently Asked Questions."

Voir aussi : Rubin, Herbert J. « Being A Conscience and a Carpenter: Interpretations of the Community-Based Development Model ». *Journal of Community Practice* 4, 2 (1997), 57- 90.

Voyle, J. A. et Simmons, D. « Community development through partnership: promoting health in an urban indigenous community in New Zealand », *Social Science and Medicine* 49 (1999), 1035-1050.

3. L'approche consiste-t-elle à traiter les collectivités comme des entités prédéterminées et singulières (non durable) ou à considérer les collectivités comme diverses et comme divisibles?

ÉTUDES DE CAS DE COLLECTIVITÉS — LEÇONS APPRISSES

Aperçu

Nous avons effectué six études de cas de collectivités où des activités durables de prévention du crime avaient été entreprises. Tel qu'il a été précisé, selon les critères et le processus de sélection, il fallait choisir des collectivités où l'on se livrait à des activités communautaires de prévention du crime, qui avaient *persisté*. Cet aspect constituait un important point de départ. Il s'agissait de choisir des endroits où *apparemment* il y avait des activités durables. Il restait toutefois à déterminer si les six collectivités choisies possédaient d'autres caractéristiques associées à la durabilité des activités d'après les ouvrages de recherche spécialisés. Comme nous l'avons expliqué plus haut, tandis que la continuité dans le temps est une importante dimension de la durabilité, les comptes rendus de recherche ont souligné la présence de processus créant un réseau d'interconnexions au sein des collectivités. Ce sont ces processus qui sont perçus comme fondamentaux et essentiels à la durabilité des activités. Il s'agit notamment de déterminer comment les gens au sein des collectivités se comportent les uns envers les autres — comment ils « transigent ». On tient compte aussi de la façon dont les collectivités transforment des préoccupations individuelles ou privées en questions publiques intéressant toute la collectivité.

Définitions de « collectivité »

Tandis que les définitions de collectivité variaient dans les six collectivités, elles avaient une caractéristique en commun, à savoir que peu importe quelles étaient les limites officielles de la collectivité, les personnes qui y habitaient s'identifiaient à la région. Pour certains, il s'agissait du lieu où ils habitaient tandis que d'autres parlaient de lien historique à une région particulière. Dans certains cas, le secteur faisait partie de la région où ils travaillaient pour un organisme de services sociaux ou communautaires, tandis que d'autres étaient propriétaires d'une entreprise dans le secteur. Les participants remplissaient des responsabilités et des rôles variés, mais étaient tous résolus à combattre, de façon positive, des problèmes de criminalité.

Engagement vis-à-vis de problèmes suscitant des préoccupations à l'échelle locale

Dans les six études de cas, l'activité a été entreprise parce qu'aux yeux de la collectivité, les mesures existantes n'étaient pas suffisantes pour répondre à un problème soulevant des préoccupations à l'échelle locale. Les types de problèmes qui étaient mentionnés fréquemment avaient trait à la sécurité individuelle et à la sécurité de la collectivité et incluait notamment des problèmes comme la violence et les mauvais traitements, la consommation de substances intoxicantes, la conduite en état d'ébriété, l'intimidation et,

de façon générale, des troubles de l'ordre public. Dans toutes les collectivités, les enfants, les adolescents et les familles constituaient un point de mire pour les citoyens souhaitant trouver des façons d'améliorer la qualité de vie dans leur collectivité respective. Cet engagement tendait à évoluer avec le temps et dans certains cas était accéléré et renforcé par un événement particulier qui s'était produit dans la collectivité et qui avait poussé les gens à agir.

Dans les six cas, les membres des collectivités étaient résolus à régler les problèmes eux-mêmes. Cet engagement leur a permis de surmonter des différences importantes entre les valeurs et les intérêts des uns et des autres et d'unir leurs efforts vers un objectif commun. Cependant, cette collaboration a présenté des défis à la fois pour des particuliers et des organisations. Ils ont été obligés d'examiner leur fonctionnement individuel dans la collectivité et un grand nombre d'entre eux ont dû modifier celui-ci.

On a constaté que les préoccupations et questions locales avaient une autre dimension dans les six études de cas : les problèmes que la collectivité voulait au départ résoudre en se mobilisant ont continué d'évoluer eux aussi. Donc, même si des groupes et des particuliers ont peut-être joint leurs efforts à l'origine en réponse à une question ou une préoccupation particulière, leurs activités se sont poursuivies même après l'élimination du problème original. Dans le contexte des activités communautaires, ce processus itératif d'identification des besoins et de prise d'engagement assurant une collaboration continue était généralisé dans la collectivité. À de nombreux égards, il s'agit là de la clé de la durabilité. Durant les études de cas, nous avons exploré ce processus pour déterminer comment il contribue à la durabilité des activités communautaires.

Indications de durabilité

Continuité dans le temps

D'après les ouvrages spécialisés, la persistance est un indicateur nécessaire mais insuffisant de l'activité durable. Cependant, il s'agit d'une dimension facile à mesurer et conforme à une perception logique du concept. Dans les six collectivités, les activités de prévention du crime avaient duré pendant au moins trois ans. Le groupe qui existait depuis le plus longtemps était celui dans la collectivité F, où les activités de prévention du crime duraient depuis dix ans. Le groupe de la collectivité B existait depuis huit ans. Dans les quatre autres collectivités, les activités étaient menées depuis trois à sept ans

Processus décisionnel ascendant dans le contexte des questions communautaires

Tel qu'il a été noté plus haut, dans les six collectivités, les activités ont été amorcées en réponse à des problèmes locaux et se sont poursuivies sans l'aide d'un programme de financement de projets. Les six collectivités ont entrepris leurs activités en repérant un sujet de préoccupation ou en réagissant à un problème particulier. Elles n'ont commencé à envisager obtenir des fonds pour des projets qu'après avoir commencé à préciser l'intervention requise. Dans la collectivité A, l'activité collective avait pour origine des préoccupations concernant les jeunes. Au début, quatre organismes de service communautaires étaient impliqués — des écoles, les services de police, des services

sociaux et un cabinet d'avocats populaires. Dans la collectivité B, un comité consultatif de la GRC était à l'origine des interventions, dont le but était d'aider les agents de la GRC affectés au secteur. Dans la collectivité C, le désir de régler certains problèmes dans le domaine de la justice dans la collectivité a abouti à la mise sur pied d'un comité de justice. Dans la collectivité D, durant une réunion organisée à l'échelle communautaire, on a défini les besoins des jeunes et de leurs familles comme une priorité. Durant cette réunion, on a aussi souligné que ces préoccupations étaient partagées par de nombreux secteurs, groupes et particuliers dans la ville. Dans la collectivité E, une enquête sur les ressources ayant pour but de rendre la collectivité plus saine a révélé que les jeunes gens se sentaient rejetés dans leur propre collectivité et éprouvaient un certain nombre de problèmes et de facteurs de stress. Dans la collectivité F, on s'est concentré sur la façon d'aider les enfants et d'empêcher leur maltraitance et victimisation et d'améliorer la qualité de vie dans un quartier particulier. Ainsi, les activités initiales consistaient surtout à réagir aux problèmes et à répondre à ce qui était perçu comme un besoin dans chacune des collectivités. Les organisations et activités ont pris forme autour de ces questions locales.

Capacité continue de s'occuper d'un éventail élargi de questions communautaires

Alors que toutes les collectivités ont commencé par examiner une question précise, elles se sont retrouvées avec un nombre plus important de préoccupations communautaires. Ainsi, dans la collectivité A, la nécessité de s'occuper davantage des jeunes a permis d'améliorer la qualité de vie de tous les résidents du quartier. Les prestataires de services et les membres de la collectivité travaillent ensemble pour créer un environnement plus sûr et plus sain, et notamment pour offrir aux résidents de meilleurs services, en plus grand nombre. Dans la collectivité B, le groupe consultatif de la GRC a été transformé en un groupe qui s'occupe des problèmes touchant l'ensemble de collectivité et attribuables à l'emploi saisonnier, la violence familiale, l'intimidation et la dépendance. La collectivité C a commencé par mettre sur pied un comité de justice chargé de s'occuper des jeunes délinquants. Or, aujourd'hui, on essaie d'éviter le décrochage à l'école, on établit des liens réciproques entre l'école et les parents qui ont souffert dans le système des écoles résidentielles, on augmente les activités de loisirs pour les jeunes, on s'occupe des problèmes de santé et plus particulièrement des dépendances et on crée des refuges où les jeunes peuvent se rendre lorsqu'ils se retrouvent dans une situation de crise. La collectivité D a commencé par lancer un appel général pour qu'on lui signale les préoccupations communes dans la collectivité. Cet exercice a conduit à la création d'un processus institué à l'échelle de la collectivité pour définir les besoins et pour mobiliser les ressources locales en réponse à ceux-ci. Actuellement, ce modèle est appliqué à d'autres collectivités dans la région. Tandis que la collectivité E a commencé par effectuer une analyse de ses ressources, elle s'est servie de l'information obtenue au sujet de l'aliénation des jeunes pour créer des liens avec les écoles, les personnes âgées, les jeunes, les églises, les organismes de services sociaux et les entreprises. Dans la collectivité F, la préoccupation originale, qui concernait la maltraitance d'enfants, s'est rapidement élargie pour inclure un certain nombre de questions communautaires, des initiatives pour augmenter la fierté que ressentent les résidents pour leur collectivité et des activités de loisirs.

Approche holistique

Dans les six collectivités, l'approche des problèmes était holistique et avait principalement pour but de faire collaborer des personnes de différents secteurs. Par exemple, dans la collectivité A, la fréquence des appels à la police a abouti à la prise de mesures impliquant des intervenants des domaines du logement, des loisirs, de la police, des services sociaux, des écoles et des membres de la collectivité. Plutôt que de simplement voir la fréquence des appels comme un problème concernant la police et nécessitant une augmentation des patrouilles ou de la présence d'agents de police, on a fait le rapprochement entre ce problème et un manque de loisirs pour les jeunes, l'absence d'un véritable sentiment communautaire chez les résidents, le manque de confiance entre les jeunes et les familles et le rôle des professionnels desservant la collectivité. La collectivité B a peu à peu reconnu qu'une intervention holistique était nécessaire et cessé de mettre l'accent exclusivement sur la prestation de conseils à la police, puis a décidé que pour régler les problèmes, il fallait aussi faire participer les écoles, prévoir des activités récréatives et faire intervenir les services communautaires et sociaux, en plus de la police. La collectivité C a répondu aux préoccupations concernant la criminalité en formant des alliances avec les écoles, l'unité de santé, des membres de la collectivité, les intervenants du domaine des loisirs et le conseil de bande. Ils ont réagi aux problèmes en menant des patrouilles dans la collectivité, en offrant des refuges aux jeunes fuyant des situations familiales dangereuses ou stressantes, en collaborant avec les employés de l'aréna pour offrir des activités de loisirs aux jeunes et en aidant les écoles à créer des relations positives avec les parents afin que les enfants et les jeunes continuent de fréquenter l'école. Dans la collectivité D, le comité directeur créé à la suite d'une réunion communautaire initiale a fait appel à des fournisseurs de services dans le domaine social, de la santé et du logement, à des défenseurs des droits des prisonniers, ainsi qu'à des bénévoles, y compris à divers groupes, organismes et particuliers dans la collectivité. Dans la collectivité E, les services de santé, des groupes rattachés à des églises, des intervenants du domaine des loisirs, les écoles, les entreprises et les personnes âgées se sont évertués à réduire l'isolement des jeunes. Les jeunes ont joué un rôle clé dans le processus décisionnel et ont dirigé un grand nombre des activités organisées dans cette collectivité. Enfin, dans la collectivité F, les préoccupations initiales relatives à la maltraitance d'enfants ont donné lieu à des efforts qui, à l'échelle de la collectivité, visaient à améliorer la perception qu'avaient du voisinage tant les représentants de la collectivité que le grand public ainsi qu'à des mesures pratiques en vue d'augmenter les possibilités sociales et récréatives pour les jeunes vivant au sein de la collectivité.

Dans les six collectivités, grâce à l'adoption d'une approche holistique, il y a eu un *changement* d'optique, c'est-à-dire qu'on a cessé de se concentrer sur une activité ou un projet en particulier et qu'on a commencé à se préoccuper de façon continue de la santé et du bien-être de la collectivité et de ses membres. Cela a contribué à la durabilité puisque les groupes ont effectué des évaluations continues pour savoir si de nouveaux besoins se dessinaient. Seule exception, la collectivité E où cette transition à une préoccupation générale concernant le bien-être de la collectivité était plutôt faible. À cet endroit, la préoccupation généralisée s'est articulée autour d'un projet unique (la création d'un Club des garçons et des filles) qui a été mené à bien. Une fois que le projet a été couronné de succès, de nombreuses personnes ont pensé que le problème de l'aliénation

des jeunes était résolu et estimé qu'il n'était plus nécessaire de se livrer à des activités à l'échelle de la collectivité. Le débat concernant la nécessité de telles activités se poursuit.

Renforcement des capacités communautaires

Précédemment dans ce rapport, nous avons défini la capacité communautaire comme désignant les caractéristiques qui permettent aux collectivités de cerner les problèmes, de mobiliser les ressources communautaires et de bien intervenir en réponse aux besoins définis. Le but du renforcement des capacités communautaires est de favoriser les conditions qui renforcent les caractéristiques permettant aux collectivités de définir les besoins et de mobiliser leurs ressources en réponse à ceux-ci. Les six collectivités examinées dans la présente étude avaient des capacités différentes au début. Bien que les ressources matérielles et humaines soient importantes, dans notre analyse, nous nous sommes intéressés plutôt aux processus qu'utilisent les collectivités pour renforcer leurs capacités.

Leadership

« Si ce n'était de [insérer le nom], cette initiative n'aurait jamais « démarré ».

Dans chacune des six collectivités, on a entendu l'affirmation selon laquelle ce qui distinguait cette initiative d'autres initiatives communautaires était le leadership dont avait fait preuve une personne en particulier. On disait de cette personne qu'elle « l'avait rendu possible ». Le leadership est un concept difficile à évaluer — les qualités d'un bon dirigeant dépendent de la collectivité et du sujet de préoccupation. Dans la présente étude, tous les dirigeants étaient au courant des préoccupations communautaires et locales. Ils avaient des liens personnels avec d'autres groupes, organisations et particuliers dans la collectivité et étaient prêts à consacrer leur temps et leur énergie (souvent sans être rémunérés) à créer les alliances nécessaires et à susciter de l'intérêt pour une initiative donnée. Ces dirigeants étaient conséquents et prêts à s'impliquer le temps qu'il fallait.

Dans les collectivités que nous avons examinées, les dirigeants faisaient confiance aux autres et encourageaient l'établissement de liens entre des partenaires. Par conséquent, la collectivité leur faisait confiance et des partenariats ont été conclus. Les dirigeants motivaient les autres à participer. Dans la collectivité A, la dirigeante connaissait bien les membres de la collectivité et les professionnels y œuvrant. Elle a établi un lien clé entre des professionnels et les résidents, ce qui a non seulement attiré les gens aux réunions, mais a aussi permis à ces gens de mieux se comprendre. Dans la collectivité B, le leadership a été décrit comme étant de deux types — individuel et communautaire. Le coordonnateur était perçu comme un véritable champion des questions ciblées et a eu une très grande influence sur les activités communautaires. Parallèlement, de nombreux dirigeants répandus dans la collectivité appuyaient les activités du coordonnateur. Ce leadership a été exercé par des institutions établies comme les écoles, le centre de santé, les groupes culturels et les services de police. Des personnes précises dans chacun de ces secteurs ont exercé leur jugement et ont appuyé les activités collectives. Dans la collectivité C, les dirigeants ont aidé à convaincre les bénévoles de poursuivre leurs efforts en dépit de l'opposition de certains membres de la collectivité, qui trouvaient qu'ils

consacraient trop de temps et trop d'argent à des jeunes ayant des démêlés avec la justice. Dans la collectivité D, le dirigeant, de même que ses employés, ont fait don de leur temps professionnel. Cette disposition à faire des sacrifices pour accomplir le travail a encouragé d'autres organisations et bénévoles à y consacrer leur temps. Ils étaient tous conscients qu'on ne leur demandait pas de faire plus que l'organisme et la personne responsables. Dans la collectivité E, la dirigeante a établi des liens clés avec des entreprises et d'autres groupes dans la collectivité. Elle s'est servie de ses relations avec divers groupes dans la collectivité pour réunir des personnes ayant des préoccupations similaires à propos des jeunes. Elle a aussi joué un rôle crucial en obtenant des fonds pour les activités. Dans la collectivité F, le leadership a été partagé par les membres du groupe original de parents préoccupés, dont certains dirigent toujours activement les activités de nombreuses années plus tard.

Collaboration

Dans les six collectivités étudiées, pour pouvoir s'occuper des questions relevées, il fallait que les personnes qui au départ avaient participé à l'identification des préoccupations commencent à travailler avec d'autres groupes et organismes et incluent une variété de membres de la collectivité à leurs efforts. Dans les six collectivités, on a fait des efforts pour trouver les groupes, les organismes et les particuliers qui étaient préoccupés ou intéressés par la question faisant l'objet de l'intervention. Typiquement, il s'agissait de tenir une quelconque réunion communautaire. Ces réunions avaient pour but à la fois de mieux faire connaître les problèmes et de recenser les groupes, personnes et organismes dans la collectivité qui pourraient ou devraient être impliqués. On a également demandé à des groupes et organisations de fournir de l'aide. Des entreprises locales ont fait don de nourriture pour des barbecues, de prix pour des bals dans la rue et d'autres soutiens.

Cette collaboration était nécessaire parce que les problèmes n'étaient pas perçus comme « appartenant » à un seul groupe ou particulier. Au lieu de cela, les problèmes étaient considérés comme des préoccupations communes dont devaient s'occuper toutes les personnes concernées. Ainsi, dans la collectivité A, la grande fréquence d'appels à la police n'était pas simplement un problème pour celle-ci mais également un problème pour les services sociaux qui devaient s'occuper des jeunes, pour les écoles fréquentées par ceux-ci et obligées de défrayer certains des coûts du vandalisme et pour les membres de la collectivité qui craignaient d'être des victimes et qui étaient peu fiers de leur collectivité. Cette façon de procéder a été adoptée dans chacune des autres collectivités. Lorsqu'elle a commencé à s'intéresser au bien-être de la collectivité plutôt que de s'en tenir à la prestation de conseils à la GRC, la collectivité B s'est penchée sur des questions dans les domaines de l'éducation, de la santé et du bien-être social et a demandé à des groupes dans ces domaines de participer. Elle a organisé une foire familiale pour sensibiliser les résidents aux problèmes et pour mobiliser plus de personnes. La collectivité C a discrètement établi des liens aussi bien officiels qu'officieux dans toute la collectivité pour obtenir des soutiens et encourager la participation. La collectivité D a commencé par réunir les groupes et les organisations se préoccupant des questions touchant les jeunes. Elle a mis ces groupes au défi de collaborer avec elle dans le but de mieux répondre aux besoins de la collectivité. Dans la collectivité E, le processus a commencé par une analyse des ressources et a permis une constatation surprenante – à savoir que les jeunes se

sentaient marginalisés et rejetés de la collectivité. En travaillant avec les jeunes et avec les organismes fournissant des services aux jeunes (les écoles, la police, les églises et les entreprises locales), on a commencé à examiner les façons de combler les lacunes en matière de ressources et à faire en sorte que les jeunes se sentent acceptés par la collectivité. La participation a été étendue afin d'inclure les personnes âgées et des services sociaux. Enfin, dans la collectivité F, des parents s'inquiétaient de la maltraitance d'enfants et du comportement agressif adopté ensuite par les enfants maltraités. Bien qu'il s'agisse là du problème qui a amené les parents à se réunir, une fois qu'ils ont commencé à discuter, ils ont découvert toutes sortes de problèmes qui contribuaient à leurs préoccupations. Ils ont déterminé que l'absence de participation communautaire était un problème et ont décidé d'organiser un bal dans la rue pour permettre aux résidents de mieux se connaître. Au moment de l'organisation du bal, ils ont demandé, avec succès, à des entreprises locales de fournir des prix. La commission de logement a offert de l'espace et de l'information concernant la création d'une association des locataires, ce qui a eu pour effet d'étendre le champ des préoccupations du groupe, qui a commencé à s'intéresser à la question des loisirs pour les enfants et les jeunes dans le secteur. La commission de logement a décidé de construire une aire de jeu extérieure.

L'idée d'un partenariat communautaire et d'une collaboration est une notion simple et attrayante dans le cadre du développement communautaire. Or, de bonnes relations de travail ne sont pas faciles à établir et à maintenir. Elles se forment et s'établissent avec le temps. L'engagement à l'égard d'un problème commun est un point de départ pour la création de relations de travail. Il y avait également des obstacles organisationnels, dont des questions liées à la protection des renseignements personnels, qui limitaient la capacité (et la disposition) des professionnels à échanger de l'information. Même lorsque l'échange d'information était clairement à l'avantage des personnes et des professionnels concernés, il a fallu du temps pour établir des protocoles de partage des renseignements. Cela peut constituer un défi de taille lorsque les principaux participants sont des bénévoles de la collectivité — d'autres intervenants risquent de percevoir leur participation comme présentant un risque accru que l'information ne sera pas protégée. Certains groupes ont tenté de gérer consciemment ce processus en formulant des directives sur la collaboration. Dans la plupart des collectivités, des relations se sont toutefois nouées graduellement avec le temps et reposaient sur le respect et la confiance qui se sont développés entre les différents individus.

Liens horizontaux

Dans les six collectivités, les groupes, organismes et particuliers qui collaboraient étaient tous préoccupés par les questions particulières soulevées et la plupart des organismes impliqués s'étaient déjà occupés individuellement du problème identifié. Toutefois, la collaboration en réponse à un seul et même problème était avantageuse. Elle leur a fourni un certain soutien et leur a permis de combiner leurs connaissances, compétences et expertise, et ainsi de proposer des idées et des solutions originales face aux défis qui se présentaient. Ces préoccupations communes et cette coopération se sont traduites par l'établissement de liens horizontaux dans les six collectivités, liens qui ont fourni le contexte pour l'intervention communautaire. On pense notamment à des liens forgés entre des organisations et des membres de la collectivité. Il en a résulté une augmentation de la

confiance. Par exemple, dans la collectivité F, les résidents ont commencé à faire davantage confiance aux représentants de la commission de logement, ainsi qu'à un grand nombre des prestataires de services œuvrant dans le quartier — services de santé, éducation et police.

Dans la collectivité A, les liens horizontaux avaient évolué à tel point que certains intervenants n'étaient plus essentiels à la durabilité du processus. Donc, lorsque des professionnels étaient remplacés (parce qu'ils déménageaient dans un autre district ou prenaient leur retraite), on expliquait l'initiative communautaire à leurs remplaçants que l'on accueillait et à qui on proposait de participer. Il s'agissait d'un aspect crucial en ce sens que le groupe survivait au-delà des mandats de personnes particulières. Dans la collectivité B, les liens ont également joué un rôle central dans l'organisation et ont étendu le leadership au-delà d'un seul dirigeant dans la collectivité en encourageant d'autres groupes et particuliers à assumer la responsabilité des activités et à soulever de nouvelles préoccupations et questions. Dans la collectivité C, les liens horizontaux ont mis du temps à se former. Le groupe, qui au début était un comité chargé d'organiser des forums de justice pénale, a étendu ses liens pour faire participer à ses activités des écoles, des services de santé et d'autres membres de la collectivité. Ces liens se sont avérés nécessaires lorsqu'on a compris, en s'occupant de jeunes ayant des démêlés avec la justice, que ces jeunes avaient des besoins plus vastes. Le groupe s'est également intéressé aux besoins d'enfants plus jeunes. Il a créé un programme sur les compétences parentales pour réduire le risque que ces enfants plus jeunes subissent des événements négatifs dans leur vie. Dans la collectivité D, le processus a commencé par l'élaboration de liens horizontaux. On a invité des membres et des organismes de la collectivité à une réunion générale pour trouver de meilleures façons de répondre aux besoins par la collaboration. Dans la collectivité E, les liens horizontaux étaient considérés dès le départ comme essentiels à la création d'une collectivité plus saine. Lorsqu'on a commencé à se concentrer sur les jeunes, le groupe a rapidement étendu ses liens afin d'inclure des jeunes des environs, les écoles et les organismes offrant des services aux jeunes. Finalement, dans la collectivité F, des liens horizontaux sont apparus quand les résidents ont commencé à tenter de satisfaire à certains besoins. Ils ont découvert rapidement qu'en communiquant avec des groupes et des entreprises à l'échelle locale, ils réussissaient à faire des choses qu'ils avaient toujours considéré comme impossibles. Dans les six collectivités, ces liens horizontaux ont joué un rôle primordial dans les interventions en réponse aux préoccupations et problèmes communs.

Liens verticaux

Dans toutes les collectivités, il y avait également des liens verticaux, mais la nature de ceux-ci variait. Le lien avec le gouvernement fédéral constituait cependant un lien vertical commun. Tous les groupes avaient obtenu des fonds du gouvernement fédéral pour des projets. Les différents groupes n'ont toutefois pas compté exclusivement sur ces fonds pour poursuivre leurs activités, bien qu'ils leur aient permis de mettre sur pied des projets particuliers. Certaines collectivités auraient aimé continuer à recevoir des fonds du gouvernement fédéral afin de continuer à employer un coordonnateur, mais les collectivités n'ont pas toutes exprimé ce désir. Dans l'une des collectivités, on les a en fait refusés parce que l'on jugeait nécessaire de se concentrer sur des besoins locaux plutôt

que sur des questions définies à l'échelle fédérale. Toutes les collectivités ont fait appel à des sources d'information du gouvernement fédéral dans le contexte des activités de prévention du crime et autres.

D'autres liens verticaux ont été créés. La collectivité A a établi des liens avec la police, qui a joué un rôle crucial dans le financement d'un poste et dans la mise sur pied du programme dans d'autres quartiers. Les fonds initiaux servant à financer le poste de coordonnateur ont été fournis par une société philanthropique locale. Dans la collectivité B, des liens ont été établis à la fois avec des organismes provinciaux et fédéraux pour obtenir un appui pour des projets précis. Dans la collectivité C, le comité de justice a obtenu de l'espace de bureau du conseil de bande et a demandé au grand conseil de l'information et une aide pour la rédaction de demandes de subvention ainsi que de la formation lui permettant d'acquérir certaines compétences. Dans la collectivité D, les liens verticaux créés avec le gouvernement provincial ont permis entre autres d'obtenir des ressources dans le domaine de la formation, y compris des fonds pour acheter des programmes accrédités destinés aux jeunes et aux familles et du matériel pédagogique. Dans la collectivité E, le gouvernement municipal a joué un rôle important en fournissant un appui à l'initiative communautaire sous la forme d'espace de bureau et a collaboré avec la collectivité pour aider à fonder le Club des garçons et des filles. Dans la collectivité F, la commission de logement provinciale a joué un rôle essentiel en fournissant de l'information, en aidant à former une association des locataires, en fournissant des fonds pour les déplacements à des conférences et de l'espace pour les réunions. Le gouvernement provincial finance maintenant en partie un poste de coordonnateur de programmes.

Maintien des liens

L'établissement d'un comité regroupant des membres de la collectivité, des groupes et des organismes concernés était essentiel pour s'assurer que les divers intervenants communautaires travaillent ensemble. Toutefois, le maintien et l'expansion des liens étaient tout aussi importants. Dans toutes les collectivités, les succès remportés à cet égard étaient attribués dans une large mesure à la présence d'un coordonnateur dévoué. Dans les six études de cas, les coordonnateurs se chargeaient de convoquer les réunions et de communiquer avec les membres du groupe. Grâce au travail qu'ils accomplissaient, au nom de la collectivité, les coordonnateurs permettaient aux bénévoles et aux professionnels de consacrer à d'autres tâches leur temps et leur énergie limités. Il y avait à la fois des coordonnateurs à temps plein et à temps partiel. Le coordonnateur était un élément crucial contribuant à la durabilité des différentes entreprises.

Le leadership constituait un deuxième élément clé essentiel au maintien des liens à ces endroits. Dans les six collectivités, les coordonnateurs ont également assumé le leadership. Ces dirigeants, tel que noté plus haut, étaient dévoués, résolus et assidus. Ils ont en outre réussi à encourager d'autres personnes à participer et ont joué un rôle primordial en obtenant des fonds pour les projets et programmes.

L'engagement à l'endroit de la question visée par l'intervention était un troisième élément fondamental. Tous les participants avaient pris un solide engagement envers la question

ou la collectivité. Cet engagement découlait de leurs préoccupations, mais était renforcé par leur participation à la définition des problèmes et des solutions. Dans certaines collectivités, les participants les plus dévoués étaient des bénévoles qui avaient bénéficié antérieurement des programmes et qui aidaient maintenant d'autres personnes. La participation de professionnels dans la collectivité A a encouragé d'autres professionnels et des membres de la collectivité à prendre un tel engagement. Les activités de groupe ont également fourni aux travailleurs dévoués du soutien et de l'aide qui leur ont permis de poursuivre l'intervention tout en réduisant le stress et leur charge de travail.

Résultats obtenus — succès encourageants

Une dernière caractéristique qui a contribué au maintien des activités était l'obtention de succès dès le départ. Chacune des collectivités a établi un équilibre entre une intervention de grande envergure et des projets qui lui permettait d'avoir un impact immédiat. Les six collectivités ont signalé que l'obtention de résultats et de succès tangibles dès le départ ont encouragé la poursuite des activités. Les succès ont donné aux participants le sentiment que les activités valaient la peine parce qu'elles contrastaient fortement avec d'autres activités de ce genre qui avaient fait l'objet de beaucoup de discussions mais qui avaient produit des résultats plutôt maigres. Ainsi, dans la collectivité C, les visites à des jeunes en détention ont grandement aidé ces jeunes à réintégrer avec succès leur collectivité. En outre, l'adoption de nouveaux règlements municipaux et la création d'une patrouille de sécurité ont réduit l'incidence des crimes contre les biens sur la réserve. Mais avant et par dessus tout, avec la mise sur pied du comité de justice, la collectivité a de nouveau assumé la responsabilité de la criminalité au sein de la collectivité. Cette mesure a facilité le retour à une responsabilité traditionnelle et collective pour les problèmes qui surviennent dans la collectivité.

Les succès immédiats et visibles ont éveillé l'intérêt des partenaires et les ont encouragés à s'impliquer à long terme. Dans la collectivité D, un succès remporté tôt a contribué à la visibilité des efforts déployés par la collectivité. On a accordé la priorité à cet aspect, puisqu'en démontrant qu'une initiative peut faire une différence, on augmente sa crédibilité. La collectivité a également réussi à rapidement combler des lacunes dans les services de soutien. Les programmes qui sont considérés par les membres de la collectivité comme nécessaires se sont avérés très populaires dans les collectivités. Dans la collectivité F, on a très tôt organisé une initiative pour souligner l'intervention communautaire, soit un bal de rue. Celui-ci a encouragé les gens à sortir de chez eux et à apprendre à mieux connaître leurs voisins. Environ 300 personnes ont participé à l'événement, qui constituait une occasion marquante dans la collectivité. La réussite de cet événement a amélioré le moral et renforcé la confiance des personnes concernées et a éveillé l'intérêt d'autres personnes dans la collectivité. Une autre réussite qui est survenue tôt dans cette collectivité était l'aménagement d'un terrain de jeu. Cette initiative a créé des possibilités de loisirs nécessaires pour les enfants et les jeunes, qui ne disposaient pas de telles installations où ils pouvaient se rendre à pied. Un autre point tout aussi important doit être souligné, le terrain de jeu est devenu la preuve concrète que l'action communautaire permet aux résidents d'agir dans le but de répondre à leurs propres besoins et d'améliorer la qualité de vie de tous les membres de la collectivité.

Rôle des ressources

On a eu tendance à concentrer les efforts déployés au chapitre de la durabilité surtout sur les ressources, et plus particulièrement sur les ressources financières. Les investissements dans les collectivités, et particulièrement les investissements financiers, qui aboutissent à des réalisations de durée limitée sont une grande source de préoccupation pour les décideurs à l'échelle locale, nationale et internationale. La disparition des programmes une fois que le financement se termine est encore plus inquiétante parce que, bien souvent, les compétences et la formation nécessaires à la prestation d'un programme se perdent aussi ou s'érodent. Les personnes qui ont amélioré leurs compétences et connaissances en participant au projet risquent de trouver un nouvel emploi et d'être perdues pour la collectivité. Lorsqu'on réfléchit aux façons d'investir dans les collectivités dans le but d'obtenir des avantages à long terme, il est essentiel d'examiner le rôle joué par les ressources financières et matérielles, les connaissances et le personnel.

Ressources financières

Les ressources représentent une source de préoccupation majeure pour ceux qui étudient les activités durables. Les ouvrages spécialisés sur le développement durable trouvent leur origine dans la préoccupation suscitée par la discontinuité des activités une fois que les ressources externes — essentiellement financières — n'étaient plus fournies. Si les ressources financières étaient importantes dans les six collectivités étudiées, aucune ne semblait dépendre entièrement de fonds externes pour poursuivre ses activités. Les fonds obtenus à l'extérieur étaient habituellement attribués à des projets précis et généralement de courte durée que la collectivité tentait de mettre sur pied. Même si la plupart des collectivités ont obtenu des fonds pour des projets par l'intermédiaire du Centre national de prévention du crime (CNPC), elles ont aussi obtenu des fonds d'une variété d'autres programmes (p. ex., de programmes d'emploi et de programmes de technologie de l'information) et de sources locales. Elles ont mené des collectes de fonds à l'échelle locale auprès des habitants de la collectivité et ont également cherché à obtenir un appui de groupes, d'entreprises et d'organismes locaux. Un grand nombre d'entre elles ont cherché à obtenir autant que possible des ressources fournies gratuitement ou de façon bénévole de façon à maintenir leurs besoins financiers à un faible niveau. Mais en même temps, on s'est dit frustré et inquiet du temps et de l'énergie devant être consacrés pour obtenir même les petits montants qui sont requis périodiquement pour mener à bien différentes activités (par exemple, pour obtenir les fournitures nécessaires).

La question du financement du poste de coordonnateur était une source de préoccupation, en fait il s'agissait là d'un des défis les plus importants que les collectivités ont eu à relever. Les six collectivités ont expliqué que sans coordonnateur, les activités de la collectivité n'auraient pas duré. Toutefois, dans la plupart des cas, l'obtention de fonds pour un tel poste s'est avérée assez difficile. Dans la collectivité A, le financement du poste était loin d'être assuré de façon continue. Au moment de notre visite sur place, on n'y avait pas encore obtenu de fonds pour financer le poste du coordonnateur au-delà de la fin du mois. Même si les participants étaient optimistes et travaillaient fort pour obtenir les fonds nécessaires, on reconnaissait que la durabilité n'était pas certaine si le poste de

coordonnateur venait à disparaître. La collectivité A avait également commencé à appliquer son modèle dans une deuxième collectivité. Dans cette collectivité, la police finançait le poste de coordonnateur. Cela a causé une certaine tension, puisque le coordonnateur était maintenant un employé des services de police et que les priorités de ceux-ci devenaient plus importantes. Dans la collectivité B, le poste de coordination avait fait toute la différence. Alors que la GRC avait créé des groupes consultatifs dans différents centres un peu partout dans la province, la collectivité B était la seule à avoir un coordonnateur. Fait important, il s'agissait de la seule collectivité où un comité consultatif avait pris des mesures durables à l'échelle de la collectivité pour améliorer le bien-être au sein de celle-ci et prévenir le crime. Dans la collectivité B, le poste du coordonnateur était payé au moyen de fonds réservés aux projets lorsque de tels fonds, y compris des fonds attribués par le CNPC, étaient disponibles. L'organisme auquel appartenait le coordonnateur a fourni des « fonds de transition » quand ces fonds étaient épuisés. Dans la collectivité C, la coordonnatrice combinait les fonctions de son poste rémunéré de coordonnatrice du comité de justice avec ses activités de prévention du crime. Dans la collectivité D, l'organisme responsable a permis au directeur de consacrer une certaine partie de son temps rémunéré à la coordination et cette personne a travaillé bénévolement pendant de nombreuses heures par semaine. De plus, on a demandé à des employés de cet organisme de faire du bénévolat dans le cadre de l'initiative. Cela alourdissait quelque peu la charge de travail de ces employés, mais l'initiative communautaire était indépendante, puisqu'il n'était pas nécessaire de rendre compte à un groupe ou à un organisme quelconque à l'extérieur de la collectivité pour ce qui était de la définition des priorités et des activités. Dans la collectivité E, le groupe venait de perdre son coordonnateur parce que la municipalité avait arrêté de financer le poste. Les membres du groupe attendaient de voir si un nouveau projet de collecte de fonds (un magasin de vêtements à rabais) produirait suffisamment de recettes pour financer le poste. Dans la collectivité F, le gouvernement provincial venait tout juste d'accepter de financer le poste d'un coordonnateur (par le passé, la fonction de coordination était assurée dans une large mesure de façon bénévole, même si l'on avait obtenu périodiquement des fonds pour des projets de coordination d'activités organisées pour les jeunes durant l'été). L'existence de fonds permettant de rémunérer un coordonnateur représente un aspect central de la durabilité. L'absence d'un coordonnateur peut avoir de graves conséquences pour les collectivités qui essaient de mettre en place des mesures collectives durables.

Ressources matérielles

Les six collectivités avaient obtenu des ressources matérielles d'organismes ou de groupes locaux participants. Cela incluait de l'espace de bureau — fourni par un centre commercial local dans la collectivité A, par la GRC dans la collectivité B, par le conseil de bande dans la collectivité C, par l'organisme responsable dans la collectivité D, par la ville dans la collectivité E et par la commission de logement dans la collectivité F. Généralement, cet espace de bureau était accompagné d'autres ressources matérielles — des téléphones, des photocopieuses, des télécopieurs et des ordinateurs. Mais cela n'était pas toujours le cas. Dans la collectivité A, il a fallu trouver cet équipement, dont une grande partie a été fournie gratuitement par la police et d'autres groupes. La collectivité F a obtenu de l'espace officieusement et y a peu à peu apporté des améliorations (y compris la création d'un espace de loisirs). Elle a aussi fait appel à d'autres programmes de

technologie de l'information pour obtenir des ordinateurs pour certains de ses programmes. Le fait de disposer d'espace physique fournissait un avantage crucial en rendant le groupe visible, en lui donnant le sentiment d'avoir un endroit à lui, en créant un sentiment d'appartenance et en fournissant aux membres de la collectivité un accès facile à ce qui était offert. Pour les collectivités, cette visibilité confirmait que quelqu'un était prêt et disposé à répondre aux préoccupations locales. Les membres de la collectivité qui souhaitaient participer disposaient également ainsi d'un point de contact.

Ressources à base de connaissances

Un aspect commun des activités entreprises dans les collectivités incluses dans l'étude était le rôle de l'information ou des ressources à base de connaissances. Les groupes avaient besoin d'une variété de renseignements au sujet de programmes et d'activités qui avaient été mis en œuvre ailleurs et pourraient l'être à l'échelle locale. Les groupes ont cherché à se faire conseiller sur la mise sur pied et le fonctionnement des programmes. L'information ou les ressources à base de connaissances étaient importantes dans les six collectivités. L'information spécifique variait. La collectivité B s'est inspirée de programmes de lutte contre la violence familiale, un programme axé sur les valeurs étant au cœur de ses efforts actuels. De l'information sur les programmes de lutte contre l'intimidation a été utilisée dans les collectivités B, C et D. Dans la collectivité E, l'évaluation des ressources constituait un outil utile pour mettre en branle le processus de mobilisation des collectivités. On s'y est servi également de documents pour améliorer les compétences en leadership afin de faciliter la formation des jeunes. La collectivité F a trouvé que l'information sur les droits des locataires et les associations de locataires était extrêmement utile étant donné qu'elle leur a permis de trouver des façons de résoudre les problèmes auxquels la collectivité faisait face et d'assurer une présence légitime dans le quartier.

Bénévoles et personnel

Dans toutes les collectivités, ce sont les personnes qui font la différence. La force au cœur de ces efforts durables était les participants. Dans les six collectivités, on a fait appel à des bénévoles et à d'autres participants de façon équilibrée. Dans la plupart des collectivités, cela incluait des professionnels — des membres de services de police, des employés de services sociaux, des éducateurs, des professionnels du domaine des soins de santé, des conseillers et des dirigeants spirituels. De plus, ces collectivités ont fait appel à des bénévoles qui leur ont fourni un soutien dans le cadre d'activités précises et une perspective locale concernant les problèmes et préoccupations. Ce dernier aspect a en particulier solidifié le groupe, parce que le fait de s'attaquer à ces préoccupations a renforcé le profil du groupe au sein de la collectivité

Leçons apprises

Voici les leçons clés tirées de l'étude :

- 1. Importance à l'échelle locale :** Pour que les activités communautaires entreprises soient durables, il faut que les organismes et les groupes locaux

identifient les besoins, les problèmes et les solutions qui sont importants à leurs yeux.

- 2. Liens locaux :** Pour être durables, les mesures prises en réponse à des problèmes locaux doivent créer des liens entre des particuliers et des groupes qui partagent une préoccupation concernant un problème particulier. Ainsi, on peut transformer des préoccupations individuelles/privées en des questions intéressant toute la collectivité (questions publiques).
- 3. Partage de la responsabilité à l'échelle locale :** La responsabilité pour les problèmes doit être partagée par toute la collectivité afin d'éviter qu'ils n'appartiennent ou ne soient la responsabilité d'un seul groupe ou d'un seul particulier. La responsabilité partagée des problèmes nécessite des solutions partagées. La mise en œuvre de solutions partagées, de son côté, requiert un solide leadership et une bonne coordination.
- 4. Vision de la collectivité :** Alors qu'au début un problème unique soulève des préoccupations, pour que l'activité soit durable, il faut reconnaître que d'autres besoins et problèmes se manifesteront au fil du temps. Cela signifie que les collectivités **qui désirent implanter des activités de prévention du crime durables** doivent élargir de façon permanente le champ de leurs préoccupations, c'est-à-dire adopter une vision de l'orientation qu'elles souhaitent suivre – tout en menant à bien les projets et tout en s'attaquant aux problèmes particuliers, étape par étape.
- 5. Approche non hiérarchique, intégrée et tenant compte de la diversité :** La probabilité que les mesures communautaires seront durables est plus élevée lorsque ces mesures reposent sur une approche non hiérarchique (ascendante), intégrée et tenant compte de la diversité. Cette approche contribue à la capacité des groupes de faire preuve de souplesse et de continuer à réagir au fil des ans aux exigences qui se présentent dans le contexte local.
- 6. Amélioration des capacités dans la collectivité :** Pour assurer la durabilité des initiatives, il faut améliorer la capacité des collectivités de cerner les problèmes et de mobiliser les ressources en réponse à ceux-ci.
- 7. Processus et communications coordonnés :** L'amélioration des capacités de la collectivité est un élément nécessaire du processus d'élaboration de mesures durables dans la collectivité mais à lui seul, il est insuffisant. La création d'un processus d'intervention est essentielle pour assurer la durabilité. Différentes collectivités créeront leur propre processus unique. Tous les processus doivent être coordonnés et assortis de mécanismes de communication. Dans les situations à l'étude, ce sont des coordonnateurs qui ont noué et entretenu des liens avec les partenaires communautaires et qui ont établi des liens verticaux avec les gouvernements municipaux, provinciaux, territoriaux et fédéral qui ont contribué à la durabilité.

- 8. Liens horizontaux :** Les liens horizontaux sont essentiels à la durabilité. Ces liens sont efficaces lorsqu'ils reposent sur la confiance, le respect mutuel, un intérêt partagé et un engagement envers le bien-être de la collectivité. Ces relations fournissent des avantages aux participants à la fois en leur qualité de professionnels œuvrant dans la collectivité et en tant qu'individus qui se préoccupent de leur collectivité.
- 9. Liens verticaux :** Les liens verticaux fournissent aux collectivités les ressources (financières, connaissances) essentielles pour le lancement et le maintien des initiatives. Ils fournissent également un lien à des normes et valeurs plus vastes (p. ex., justice sociale, droits de la personne).
- 10. Occasions de réussites qui surviennent tôt :** La capacité et l'engagement sont renforcés par des succès qui surviennent rapidement, de sorte que même les collectivités dont les capacités sont limitées au début peuvent exploiter ces succès en vue de créer des mesures durables.
- 11. Financement des projets :** Le financement des projets aide à créer des occasions de réussites immédiates, ce qui encourage la mise en place d'autres mesures. Le financement de projets peut également aider à renforcer la capacité des collectivités dans des domaines précis. Toutefois, les fonds attribués aux projets n'assureront pas à eux seuls la durabilité des mesures; le financement doit être perçu comme un élément s'inscrivant dans une vision ou une initiative communautaire plus vaste.
- 12. Ressources :** Les ressources sont importantes pour assurer la durabilité des mesures. Certaines ressources financières sont essentielles parce qu'elles permettent d'établir l'infrastructure de base et les processus (elles permettent surtout d'engager un coordonnateur). Les contributions « en nature », surtout le bénévolat, ainsi que les dons faits par la collectivité à l'échelle locale sont également essentiels pour assurer la durabilité et pour donner à la collectivité le sentiment que les mesures lui appartiennent. Des renseignements sur les mesures qui donnent de bons résultats et sur la façon d'accéder aux sources de financement constituent une autre ressource essentielle pour que les collectivités puissent bien satisfaire à leurs besoins.

Répercussions

Dans la présente étude, nous ne nous sommes pas penchés directement sur le rôle que jouent les gouvernements dans la durabilité des mesures de prévention du crime puisque nous nous sommes intéressés plutôt aux facteurs présents à l'échelle communautaire et qui contribuent à cette durabilité. Cependant, il ressort clairement que les gouvernements ou d'autres subventionnaires font face à un défi lorsqu'ils cherchent à trouver des moyens d'élaborer et d'équilibrer des politiques cohérentes de grande portée qui encouragent, respectent et appuient les capacités des collectivités de fixer des priorités à l'échelle locale et d'encourager la mise sur pied d'initiatives locales en réponse à des besoins locaux. Une

question clé est de savoir quelle est la meilleure façon de renforcer les capacités communautaires et d'établir un lien entre, d'une part, les besoins propres à la collectivité et, d'autre part, des mesures gouvernementales qui ont une portée suffisante pour répondre aux besoins des diverses collectivités desservies par les gouvernements et suffisamment spécifiques pour avoir une incidence utile sur la criminalité.

Dans la plupart des collectivités que nous avons étudiées, l'équilibre à établir entre le rôle des gouvernements et le rôle de la collectivité dans la mise en œuvre d'activités durables est délicat. Dans toutes les collectivités examinées, les fonds attribués de façon générale par le gouvernement contribuent de façon essentielle à l'infrastructure (qu'il s'agisse de prévoir des unités de logement social, de fournir des services ou d'aider à financer les organismes de base, etc.). De plus, les fonds attribués par le gouvernement pour des projets (provenant d'une variété de paliers et de programmes) ont permis aux collectivités de faire des choses qu'elles n'auraient pas pu faire autrement ou du moins pas de façon aussi étendue. Outre l'octroi de fonds pour les projets, les gouvernements ont également joué un rôle important en fournissant de l'information utile sur des approches qui avaient donné des résultats ailleurs.

La nécessité de prévoir des mesures multidimensionnelles en réponse à des problèmes locaux présente une série de défis complexes pour les décideurs à tous les niveaux. On peut donc supposer que les approches gouvernementales qui assurent la création d'un dialogue avec les collectivités et qui assurent une intégration proactive des préoccupations dans différents services et ministères constituent peut-être des méthodes plus efficaces de prévention du crime que les approches « cloisonnées ». Bien que cette notion ne soit pas nouvelle, elle souligne l'importance de la communication et de la création de liens et de partenariats pratiques parmi les intervenants clés comme ceux dans les domaines de la justice, de la santé, de l'éducation et des ressources humaines, en tant que mécanismes prometteurs dans le contexte des initiatives durables. Elle souligne aussi l'importance des investissements dans les capacités communautaires, plus particulièrement dans des secteurs comme le leadership et le développement des ressources humaines. De plus, elle souligne à quel point il est important de reconnaître la grande contribution du secteur bénévole à la prévention du crime et de créer des occasions de miser sur cette force.

Il est crucial d'assurer la souplesse et l'innovation des approches de financement afin de favoriser la durabilité. Nous avons noté que l'attribution de fonds destinés à des projets à court terme joue un rôle particulier en aidant les collectivités à mettre à l'essai des idées, à obtenir quelques succès et à créer l'impulsion nécessaire tôt dans le processus. Toutefois, cette approche ne suffit pas pour assurer la durabilité des activités à long terme. D'autres approches, comme un financement pluriannuel et la diversification des sources de financement (sources publiques et, lorsque c'est approprié, privées) sont également nécessaires pour s'assurer qu'une certaine stabilité et capacité sont créées afin de permettre une planification à long terme. Une plus grande harmonisation des processus de financement liés à différentes initiatives peut également contribuer à la durabilité en rationalisant les mécanismes utilisés et les efforts déployés par les collectivités pour obtenir des fonds gouvernementaux.

RÉFÉRENCES

- Bhattacharyya, Jnanabrata. « Solidarity and Agency: Rethinking Community Development », *Human organisation* 54, 1 (1995), 60-69.
- Caputo, Tullio et Kelly, Katherine. *Discussion Paper on the Sustainability of Social Development Activities in Canada: Some Implications For Crime Prevention* (Ottawa, élaboré aux termes d'un contrat pour le Centre national de prévention du crime, ministère de la Justice du Canada, 2001).
- Crawford, Adam. *Crime Prevention and Community Safety: Politics, Policies and Practices* (Edinburgh: Addison Wesley Longman Limited, 1998).
- Crawford, Adam et Jones, Matthew. Inter-agency Co-operation and Community-Based Crime Prevention », *British Journal of Criminology*, 35,1 (1995), 17-33.
- Hodge, T. « Toward A Conceptual Framework For Assessing Progress Toward Sustainability », *Social Indicators Research* 40 (1997), 5-98.
- Joseph, Mark et Ogletree, Renae. « Community organising and Comprehensive Community Initiatives », *Journal of Sociology and Social Welfare*, mars 1998, 71-79.
- Kretzmann, J. et McKnight, J. *Building Communities from the Inside Out: A Path Toward Finding and Mobilizing a Community's Assets*, (Evanston Illinois: Center for Urban and Policy Research, North Western University, 1995).
- Lacy, William B. « Empowering Communities through Public Work, Science and Local Food Systems: Revisiting Democracy and Globalization », *Rural Sociology* 65, 1 (2000), 3-26. Food Systems: Revisiting Democracy and Globalization," *Rural Sociology* 65, 1 (2000): 3-26.
- McKnight, J. et Kretzmann, J. *Mapping Community Capacity* (Evanston Illinois: Center for Urban and Policy Research, North Western University, 1990)
- Passerini, Eve. « Sociology and Sustainability », *The American Sociologist*, automne 1998, 60-69, 61.
- Poole, Dennis L. « Building Community Capacity to Promote Social and Public Health: Challenges for Universities », *Health and Social Welfare*. 22, 3 (1997), 163-170, 163.
- Rubin, Herbert J. « Being A Conscience and a Carpenter: Interpretations of the Community-Based Development Model. » *Journal of Community Practice* 4, 2 (1997), 57-90.
- Stone, Clarence N. « Poverty and the Continuing Campaign for Urban Social Reform », *Urban Affairs Review* 34,6 (1999), 843-856.
- Voyle, J.A. et Simmons, D. « Community development through partnership: promoting health in an urban indigenous community in New Zealand », *Social Science and Medicine* 49 (1999), 1035-1050.
- www.nre.vic.gov.au/web/root/domino/cm_da/nre - "Frequently Asked Questions."